

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(12-37) Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, lundi 29 janvier 1945

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST. NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3361
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 3361

Les Russes ont atteint l'Obra à la frontière allemande

La chose de la radio

Quelques remarques en marge du régime de temps de guerre que s'est donné la Société Radio-Canada — Commission de régie dans le genre de celle des chemins de fer — Les droits des provinces

Libre comme l'air; cela se pouvait dire autrefois avec quelque apparence de vérité. L'expression semble maintenant surannée, périmée. L'air que l'on respire reste bien, en principe, jusqu'à ce que M. Hsley ou son successeur aux Finances d'Ottawa ait l'idée de le frapper d'un impôt somptuaire, un bien libre. Le temps n'est plus toutefois où la seule servitude que l'on imposait à l'air fut de souffler, au gré d'ailleurs de la fantaisie météorologique des courtans qui pouvaient l'agiter, dans les voiles des navires et les ailes des moulins. Il y a l'aviation, appareil innombrable, qui soumet l'air au barattage affolant de ses hélices. Il y a aussi la radio et, par elle, l'air a dû apprendre, pas toujours pour le bonheur des hommes et leur agrément, à parler et à chanter. La voix aux cent millions de bouches se fait entendre, à toutes heures du jour et de la nuit, sur toutes ondes. Cacophonie invraisemblable dans un monde qui n'avait pourtant pas besoin d'ajouter à son désordre.

La radio, par ses émissions qui sont devenues partie intégrante de la vie quotidienne, pose un problème de constante actualité et qui se situe fréquemment au premier plan de l'actualité. Les gens de la Société Radio-Canada, son directeur présent, M. Augustin Frigon, le tout premier, en savent quelque chose. Il ne se passe pour ainsi dire pas de mois, peut-être pas de semaines, qu'ils n'aient à considérer et, si possible, à régler, quoique ça ne soit pas souvent à la satisfaction des intéressés, quelque affaire dont le public a été saisi.

Ces jours derniers, par exemple, des agences ont rapporté en dépêches d'une ville de la province voisine, London, que l'Ontario Federation of House and School Association — ce qui paraît être l'équivalent de l'Ecole des Familles chez nous — avait demandé l'interdiction à la radio des émissions de grand guignol, ou, comme disent les Anglo-Canadiens, du théâtre de l'horreur, de l'épouvante et du terrifiant. M. Frigon vient d'annoncer qu'après examen de la question, il ne peut acquiescer à la demande ainsi faite à Radio-Canada. La société qu'il dirige, qui a la double mission d'administrer les postes émetteurs de l'Etat et de régir, avec pouvoirs quasi discrétionnaires, tous les postes, y compris les postes privés, ne voit pas qu'il soit nécessaire ou opportun de décréter un interdit qui affecterait ces derniers et leur porterait préjudice. Elle préfère, pour corriger ce qu'il peut y avoir d'abusif et de condamnable dans certaines émissions, faire appel à la collaboration bénévole.

C'est une façon de voir les choses, qui se peut défendre sans doute, mais qui n'aura pas l'heur de satisfaire la fédération ontarienne des associations familiales et scolaires; d'autant moins, que les régisseurs de Radio-Canada disposent, quand ils le veulent, de tous les moyens pour intervenir et pour agir d'autorité et qu'ils ne se sont pas privés, encore tout récemment, de s'en servir dans des cas de caractère politique.

Il n'y a pas quinze jours, M. Frigon, en tant que directeur général de Radio-Canada, refusait au premier ministre de l'Ontario, M. Drew, la permission d'émettre des discours sur des sujets politiques par le moyen de postes privés reliés en réseaux. A plusieurs reprises antérieurement, des permissions du même genre avaient été refusées, par exemple, au premier ministre de la province de Québec, M. Duplessis, au chef du parti progressiste-conservateur, M. John Bracken, par ailleurs à une société torontoise, le Labor Forum, et à la Ligue pour la Défense du Canada.

Le cas de cette dernière, bien qu'il ait fait moins de bruit que les autres, qu'il n'ait guère été remarqué en dehors de la province de Québec, a été particulièrement, il ne faudrait pas dire typique, mais impropre et arbitraire.

La Ligue, en 1942, venait de s'organiser d'urgence à l'occasion du plébiscite sur la question de la conscription pour outre-mer, et en vue précisément de faire échec à une nouvelle offensive concertée des forces conscriptionnistes et impérialistes, du parti libéral, du parti conservateur, de la C. C. F. et du Crédit Social. La Ligue était seule à faire campagne contre la conscription. Non seulement Radio-Canada, invoquant des pouvoirs discrétionnaires, les exerçant cette fois-là selon des ordres stricts qui lui venaient du gouvernement King — ainsi qu'en fait foi une correspondance qui reste pour l'information de ceux qui écrivent l'histoire — lui refusait-il l'accès à ses postes alors qu'il les mettait gratuitement à la disposition des conscriptionnistes, il lui interdisait l'usage, même contre paiement, des postes privés reliés en réseaux à la fin de permettre des émissions en de vastes régions ou encore par tout le pays en même temps. Cette attitude de Radio-Canada...

nada n'était pas justifiable ni admissible en justice, encore moins en équité. On empêchait que la question extrêmement grave du plébiscite, dont allaient dépendre le sort et la vie de centaines de milliers de jeunes gens, l'avenir du pays, fût convenablement exposée au public du Canada, aux hommes et aux femmes qui étaient appelés à se prononcer. La cause devait se juger sans que l'une des parties eût eu la même chance que l'autre de se faire entendre.

Dès 1940, la Société Radio-Canada établissait pour les postes qu'elle administre, ceux de l'Etat, et pour les postes qu'elle régit, les postes de l'Etat avec les postes privés, un régime de temps de guerre: pas de controverse politique par les postes de l'Etat, sauf à l'occasion d'une campagne électorale; controverse permise par le truchement des postes privés, à la condition qu'ils ne soient pas reliés en réseaux.

Il peut paraître étrange, étant donné ce régime, que les postes de l'Etat aient été accessibles, en 1942, aux partisans de la conscription, à ceux-là seulement. C'est le gouvernement qui en avait décidé ainsi, par-dessus la tête des gouverneurs et des administrateurs de Radio-Canada et malgré la loi qui dit formellement que cette Société ne doit être soumise à aucune ingérence gouvernementale. Radio-Canada, ainsi le veut sa constitution, n'est responsable qu'envers le seul Parlement et c'est du seul Parlement qu'il doit recevoir ses directives.

Quoi qu'il en soit, le régime radiophonique de temps de guerre, tel qu'il était en 1940, vaut dans le cours ordinaire des choses. C'est pour avoir voulu se servir de réseaux de postes privés pour des discours que le directeur général de Radio-Canada, M. Augustin Frigon, jouait être de la nature de la controverse, que, tout récemment, le premier ministre de l'Ontario, M. Drew, et, avant lui, quelques autres, ont rencontré des interdictions qui leur ont déplié souverainement. Déplaisait que l'on comprend sans difficulté.

Un journal de Winnipeg, la Free Press, qui a pourtant des sympathies libérales marquées et qui s'en voudrait de causer, le moindre embarras à M. King, sauf le cas sans doute où le premier ministre laisserait paraître de la nonchalance dans l'application de la loi de conscription, a profité du tout récent incident Drew pour demander une fois de plus que l'on modifie le régime de la radio. Il lui paraît malséant que la Société Radio-Canada soit chargée, en même temps de l'administration des postes de l'Etat et de la régie de tous les postes. Au vrai, sous le régime présent, Radio-Canada est à la fois le concurrent et le surveillant, avec pouvoirs discrétionnaires dans la mesure où le permet le gouvernement, des postes privés.

Régime qui tient assurément de l'arbitraire.

La Free Press winnipegoise est d'avis que Radio-Canada ne devrait s'occuper que de l'administration des postes de l'Etat et qu'au-dessus de Radio-Canada et des postes privés, pour les régir tous, il devrait y avoir un organisme dans le genre de la Commission des chemins de fer, parfaitement indépendant du gouvernement, libre de toute influence politique.

Par ce régime serait certes préférable à celui que nous connaissons et qui a donné lieu, en voulant éviter la controverse, à trop de controverses acerbes.

Le Parlement — le prochain assurément, car le vent paraît souffler aux élections — voudra sans doute modifier pour le mieux le régime de la radio, faire qu'elle ne puisse devenir la chose exclusive d'un parti ou d'un groupe, voire d'un gouvernement.

Il sera alors très à propos que l'on se rappelle l'une des recommandations formulées dans le rapport de l'enquête royale que présida sir John Aird, en 1929, sur les affaires, alors toutes nouvelles, de la radiophonie et que l'on en tienne compte. Sir John et ses collègues conseillaient, et leur rapport le conseille encore, l'établissement d'une radio fédérale, régie par Ottawa, mais dont les programmes, dans chaque province, seraient sous le contrôle absolu (full control) des autorités provinciales.

C'est d'ailleurs très conforme à la constitution. La loi fédérative de 1867, la B. N. A. Act, reconnaît aux provinces juridiction pleine et entière en matière d'enseignement et d'instruction publique. La radio n'est-elle pas, au jour d'aujourd'hui, l'un des plus puissants moyens qui soient pour atteindre les masses, les enseigner et les endoctriner? Les provinces ont incontestablement des droits sur la radio. Sur ce point-là au moins il ne paraît pas y avoir de controverse possible.

Emile BENOIST

La politique

M. King n'a pas encore décidé s'il doit changer d'idée

M. Mulock dit que l'élection de Grey-Nord aura lieu, mais le doute subsiste — Que se passera-t-il à la réunion des Chambres, le 31 janvier? — La guerre des nerfs et l'activité des adversaires du gouvernement

(par Pierre Vigeant)

L'élection partielle de Grey-Nord aurait-elle lieu ou n'aura-t-elle pas lieu? C'est la question qui continue à dominer toute la situation politique fédérale. On ne sait pas encore si M. King va risquer l'élection générale pour supprimer l'élection partielle. C'est pourtant le premier ministre et non pas les chefs des partis d'opposition qui ont décidé de tenir une élection partielle dans Grey-Nord. Jamais un chef politique n'aura autant hésité pour décider si oui ou non il allait changer d'idée.

A la fin de la semaine dernière, il semblait généralement admis qu'il n'y aurait pas d'élection partielle dans Grey-Nord. A la suite

de l'ultimatum que M. King avait servi aux partis d'opposition dans son deuxième message aux électeurs de Grey-Nord, on avait cru que le premier ministre dissoudrait les Chambres ce soir ou demain si son nouveau ministre de la Défense nationale, le général McNaughton, n'obtenait pas une élection par acclamation.

Il semble que la situation se soit légèrement modifiée depuis lors. L'un des collègues de M. King, M. Mulock, ministre des Postes, a déclaré, dans un discours électoral, que l'élection partielle de Grey-Nord aurait bel et bien lieu. Comme la déclaration vient d'un membre du cabinet, elle devrait normalement régler le cas. Il est si souvent arrivé, au cours de ces derniers mois, que les collègues de M. King aient fait des déclarations qui ont été ensuite démenties par les décisions du cabinet dont ils faisaient partie, que l'on prend plus ou moins au sérieux l'assurance donnée par M. Mulock aux électeurs de Grey-Nord.

Les observateurs politiques à Ottawa en déduisent tout simplement

(suite à la dernière page)

L'actualité

L'excès en toute chose

(par Marcelius)

De temps à autre les journaux et la radio annoncent négligemment qu'on a tué quelques millions d'Allemands depuis deux ans et l'on formule l'espoir qu'avant peu on en aura exécuté quasi autant. Les ennemis, de leur côté, doivent encourager leurs compatriotes par des boucheries patriotiques équivalentes. Ce qui est à la vérité une preuve remarquable de la "supériorité" de l'esprit humain! On dépense désormais par milliards et on tue par millions, histoire de "convenance" sans doute!

Mais il ne faut tout de même pas désespérer. Lors de la guerre de 1914, un journal de notre province s'était fait remarquer par une grande fureur belliqueuse, qui se portait surtout contre les Autrichiens. Chaque jour, il en immolait des armées entières, sans compter les prisonniers. A l'attaque ou sur la défense, les malheureux Autrichiens étaient toujours sacrés ou mitraillés sans pitié.

(suite à la dernière page)

Bloc-notes

(Par O. H. et Louis Robillard)

Le quotidien d'Acadie

Il n'existe point encore; mais il intéresse quand même des milliers de gens, tous ceux qui, d'une façon quelconque, ont voulu aider à sa fondation. En fait, toutes les circonstances seraient favorables, toutes les dispositions nécessaires prises, qu'étant donnée la guerre, ce quotidien ne pourrait être actuellement lancé.

La guerre est l'obstacle majeur qui à lui seul, suffirait à bloquer tout progrès rapide vers l'objectif final.

Dans la province de Québec, en Acadie et ailleurs, on a jusqu'ici recueilli pour l'oeuvre projetée quelque \$180,000, dont plus de \$100,000 dans notre province. Cet argent a singulièrement facilité les premières démarches nécessaires.

Ceux qui suivent d'un peu près les questions acadiennes savent — le Devoir l'a plus d'une fois rappelé — qu'il existait jadis, à Moncton, deux hebdomadaires imprimés par des ateliers différents: La Voix d'Acadie et l'Ordre Social. Le premier soin du Comité acadien de la bonne presse a été d'opérer la fusion des deux journaux et des deux ateliers. On posait ainsi la base de l'oeuvre nouvelle.

(Suite à la dernière page)

Le carnet du grincheux

Le général McNaughton et le ministre des Postes, M. Mulock, annoncent que la présence de deux candidats oppositionnistes n'aura pas pour effet de supprimer le scrutin dans Grey-Nord. Le premier ministre M. King, avait laissé entendre le contraire. Il est vrai que les déclarations de M. King, on le sait maintenant d'expérience, n'engagent pas beaucoup le gouvernement.

La grande question dans Grey-Nord: savoir si des bleus, des rouges ou des cécéffistes, sont les plus conscriptionnistes?

Une dépêche de Londres nous apprend que l'A.F.I., menace de se retirer de l'I.F.T.U., dans le cas où celle-ci, avec ou sans l'appui et l'acquiescement de la B.T.U.C., admettrait dans ses cadres la C.I.O. et l'équivalent soviétique de la C.I.O. des U.S.A.

Il faut être fort en Basic English pour comprendre ça. C'est pourtant facile: A.F.I. = International Federation of Trade Unions. B.T.U.C. = British Trade Union Congress.

C.I.O. = Congress of Industrial Federation, la chose fondée par le sieur John Lewis et maintenant passée sous sa forme verticale, à d'autres intérêts de l'organisation syndicale des Etats-Unis.

Quant à U.S.A., c'est su: United States of America, sans préjudice aux Etats-Unis du Brésil, dont les citoyens auraient aussi droit de se dire Etatsuniens.

Si l'on trouve le bandit Aveline, c'est lui qui, à son tour, trouvera l'amende amère...

Le Grincheux

29-1-45

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"Le bureaucrate n'est pas plus sage et ne vaut pas mieux que vous ou moi pour accomplir la même besogne pour notre compte. Il est seulement plus irresponsable. C'est la communauté qui paie pour ses erreurs."

ERIC A. JOHNSON, président de la U. S. Chamber of Commerce.

L'armée rouge à 95 milles de Berlin — Prise de Schneidemuhl, de Memel, de Beuthen et de Katowice — Le voyage de M. Hopkins pour préparer la conférence — Les chefs alliés diraient à l'Allemagne de se "rendre maintenant"

Les Russes avancent toujours, même si, comme on pouvait s'y attendre, leurs progrès se ralentissent vers la frontière allemande. La radio de Paris a annoncé aujourd'hui que les dirigeants de l'Allemagne ont quitté Berlin pour Munich, et cette ville va devenir le centre de la résistance allemande. L'armée rouge n'est plus qu'à une centaine de milles de Berlin à l'est, et elle a envahi le territoire allemand plus au nord, en prenant la ville ferroviaire de Schneidemuhl, à 5 milles à l'intérieur de l'Allemagne, et à 135 milles au nord-est de Berlin.

Les troupes du maréchal Zhukov ont encerclé Poznan, et ont continué leur marche vers l'ouest; elle ont pris Pniewi; c'est le point le plus rapproché de Berlin qu'aient atteint les Russes, du moins selon leur communiqué officiel; cette ville est à 27 milles à l'ouest de Poznan, et à 109 milles à l'est de Berlin; elle se trouve sur la route Varsovie-Berlin. Un peu plus au nord, la 1ère armée russe-bleue a atteint la frontière allemande à un autre point en prenant Czarnkow, à 126 milles au nord-est de Berlin. Au sud de ce secteur central, les troupes du maréchal Zhukov ont pris Lezno, près de la frontière, à 130 milles de Berlin.

Mais la radio de Berlin concède à cette armée une avance encore plus considérable que celle du communiqué russe; ses troupes auraient atteint la rivière Obra, qui forme la frontière allemande au centre du secteur, et elles ne seraient qu'à 95 milles de la capitale de Reich.

Au sud du front, en Silésie, la 1ère armée ukrainienne a pris Katowice et Beuthen. Les Allemands admettent que les troupes du maréchal Konev ont franchi l'Oder au nord et au sud de Breslau, à une douzaine d'endroits entre Clogau, à 117 milles au sud-est de Berlin et Cosel, à 35 milles à l'ouest de Beuthen.

Dans la partie nord du front, l'aile droite du maréchal Zhukov a avancé de 29 milles dans le corridor polonois au nord-ouest de Bydgoszcz, et a pris Sepolno, à six milles de la frontière de la Poméranie allemande. D'autres troupes, qui appartiennent à la 2e armée russe-bleue du maréchal Rokossovsky, sont entrées aussi dans le corridor par l'est; cette armée a occupé la rive est de la Vistule sur une étendue de 80 milles entre Chelmo et Grudziadz.

Selon Moscou, 250,000 soldats allemands sont isolés en Prusse-Orientale, et Berlin dit que les Russes sont entrés dans la banlieue de Koenigsberg et qu'on se bat dans les rues de la ville. Le communiqué soviétique annonce la prise de trois villes dans un rayon de cinq milles de Koenigsberg. Une huitième armée russe, la 1ère armée balte du général Bagration, s'est jointe à l'offensive générale tout au nord du front, et a pris Memel, port de la Baltique, qui était depuis longtemps encerclé. Les Russes ont maintenant des effectifs d'environ 4,000,000 d'hommes à l'assaut de l'Allemagne.

Des correspondants neutres font de Berlin un tableau assez sombre, et laissent entendre que le moral des civils a beaucoup souffert des victoires russes; ils disent que la panique s'empare du pays et que les prochains huit jours peuvent décider de la guerre. Des rapports de Moscou signalent que les Allemands retirent des troupes du front de l'ouest pour les envoyer à l'est. La B.B.C. rapporte que le général Guderian, chef de l'état-major général allemand, a publié un ordre du jour où il promet une riposte allemande au front de l'est, "quand le mouvement de renforts aura été complété". Cet ordre du jour aurait été affiché à Breslau, la capitale silésienne assiégée. Un citoyen suédois arrivé à Stockholm par avion aujourd'hui dit qu'à Berlin hier soir on pouvait voir dans le ciel vers l'est des lueurs provenant de la ligne de feu. Les Berlinois ont passé presque tout l'après-midi d'hier dans des abris.

La radio de Paris affirme aujourd'hui, en se fondant sur des nouvelles de Stockholm, que des émeutes ont éclaté dans les quartiers est et sud de Berlin et qu'on a dû appeler la police et des troupes du parti nazi pour rétablir l'ordre. La radio de Bruxelles dit que des réfugiés qui sont arrivés à Halle et à Francfort-sur-l'Oder, ont fait une manifestation parce qu'ils ne pouvaient pas trouver de vivres; à Leipzig, les troupes de Chemises noires auraient tiré sur des manifestants qui protestaient contre l'envoi au front d'unités de la "Volkssturm", cette armée composée de vieillards et de débilés.

Un commentateur allemand a déclaré à la radio que des bagarres se sont produites dans le manèment des milliers d'Allemands en fuite devant l'armée rouge et qu'il y a eu beaucoup de confusion dans le pays. Il a ajouté que cette migration est une des plus considérables dans l'histoire, et qu'il était inévitable qu'au début il se produisît de la désorganisation et des heurts dus à l'incompétence. Jamais jusqu'ici, a-t-il dit, un exode aussi considérable ne s'était produit de l'est à l'ouest dans des conditions aussi difficiles, et cela a causé beaucoup de souffrances. La soudaineté des événements a été telle que plusieurs femmes sont parties sans rien emporter avec elles; les routes ne sont pas sûres, les moyens de transport des plus primitifs, et il fait très froid. La radio de Paris rapporte que l'armée allemande aurait informé Hitler qu'"il est inutile de continuer la guerre".

VERS LA CONFERENCE

A mesure que les événements militaires au front de l'est portent les commentateurs alliés à réviser les pronostics quant à la fin de la guerre, on peut prévoir un phénomène analogue à celui de l'été dernier, quand le succès de l'invasion de Normandie autorisait tous les espoirs d'une victoire imminente; c'est-à-dire une recrudescence d'intérêt pour les grands problèmes poli-

tiques qui vont se poser après la cessation du combat en Europe. La toute prochaine conférence des trois principaux chefs alliés remet d'ailleurs ces questions au premier plan. Les préparatifs politiques de cette conférence semblent d'ailleurs plus élaborés que ceux des réunions antérieures. On signale à ce sujet le voyage que fait en ce moment M. Harry Hopkins, conseiller du président Roosevelt.

M. Hopkins a passé plusieurs semaines en Angleterre; il a vu M. Churchill et d'autres ministres, ainsi que le roi; il est allé à Paris, où il a longuement conféré avec MM. de Gaulle et Bidault; puis il vient de partir pour Rome où on croit qu'il sera reçu par le Souverain Pontife. C'est à Paris que la nouvelle a été publiée, tant qu'il fut en Angleterre, le voyage de M. Hopkins a été tenu secret; le fait que la première nouvelle arrivait de Paris a porté les correspondants à se demander si cet envoyé de M. Roosevelt allait porter au chef politique de la France une invitation pour la prochaine conférence, et si la conférence des trois ne deviendrait pas celle des quatre.

L'on n'a pas de réponse définitive là-dessus, même s'il paraît entendu que le général de Gaulle ne sera pas de la conférence. La visite de M. Hopkins s'explique sans cela. On comprend que M. Roosevelt sente le besoin de recueillir tous les renseignements possibles, mais il y aurait un autre motif. La rumeur s'est répandue à Paris que c'est Washington qui s'oppose à l'invitation du général de Gaulle à la conférence, malgré les suggestions favorables de Moscou et de Londres. Les représentants étatsuniens à Paris s'élèvent contre cette rumeur qu'ils disent sans fondement, et M. Hopkins se serait employé à clarifier cette équivoque.

Mais cette visite aurait un objet encore plus important. Le délégué du président Roosevelt aurait dit aux autorités françaises, si l'on en croit un correspondant du "New York Times", que les Etats-Unis approuvent le projet français de faire de la Rhénanie une sorte de protectorat international; cette région serait séparée de l'Allemagne et administrée par les Alliés, la France y jouant le plus grand rôle parce qu'elle a le plus grand intérêt à ce que cette zone ne puisse servir une autre fois de tremplin pour l'envahir.

Si cette information est fondée, ce serait une victoire importante pour le gouvernement provisoire français. Comme M. de Gaulle a apparemment sacrifié le projet de bloc de l'ouest européen, à la demande de M. Staline, ce dernier a dû offrir à la France une compensation au point de vue de sa sécurité contre l'Allemagne. De plus, comme M. Hopkins venait de conférer avec M. Churchill et ses principaux ministres, sans doute en vue de réaliser un front anglo-étatsunien avant la rencontre avec le dictateur russe, la déclaration de M. Hopkins relative à la Rhénanie impliquerait que l'Angleterre accepterait aussi ce projet.

Un correspondant de l'"Associated Press" apporte sur le motif du voyage de M. Hopkins une idée intéressante, qui expliquerait sa visite à Rome. Les chefs alliés auraient formé le projet de lancer à l'occasion de leur rencontre une déclaration adressée aux Allemands, et leur demandant de se "rendre maintenant". Les succès militaires alliés et les signes de fléchissement du moral allemand rendent une telle déclaration assez plausible. On peut même se demander si, sans rien changer au fond des choses, elle ne serait pas rédigée dans des termes plus acceptables que l'"unconditional surrender" sans toutefois qu'il y ait d'abandon explicite de cette formule que MM. Roosevelt et Churchill ont réitérée récemment. Un haut fonctionnaire des Affaires étrangères de Londres a déclaré que la propagande anglaise en Europe répand le discours prononcé par M. Churchill le 18 janvier, et dans lequel il a dit aux Allemands: "Si vous vous rendez maintenant rien de ce que vous aurez à endurer après la guerre ne sera comparable à ce que vous allez autrement souffrir en 1945".

FRONT DE L'OUEST

Les 1ère et 3e armées étatsuniennes ont avancé la nuit dernière sur un front de 40 milles en Belgique et au Luxembourg; à certains endroits l'avance a été de quatre milles; les soldats ont conquis ce terrain dans la neige jusqu'à la ceinture; aujourd'hui ces troupes sont à portée d'artillerie de la ligne Siegfried tout le long du secteur. Au nord-est de Saint-Vith, elles ont lancé une attaque qui n'a rencontré qu'une résistance modérée, et elles ont pris Hepscheid et Heppelbath. Au nord-ouest de Vianden, des unités ont occupé Wahlhausen et Weiler. Nulle part, la 3e armée n'est à plus de trois milles et demi de la frontière allemande dans le secteur belge.

Dans le secteur de la Roer, la 2e armée britannique et la 9e armée étatsunienne font avancer le gros de leurs effectifs à travers les nids de mitrailleuses abandonnés par l'ennemi, vers la rivière, d'où elles pourraient se lancer à l'assaut de la Ruhr. Les troupes du général Dempsey ont pris Saint-Okilienberg, sur la Roer, à trois milles au sud de la forteresse allemande de Roermond; elles ont occupé Posterhold, à cinq milles et demi au sud et un peu à l'est de Roermond.

De la région de Sarrebruck jusque dans le nord de l'Alsace, l'accalmie continue. Au nord-est de Colmar, la 1ère armée française a atteint le canal Rhin-Rhône. A la limite sud de ce saillant allemand, les troupes françaises ont aussi obtenu des gains; elles ont occupé Wickerschwihr et Holtzwihr, à trois milles au nord-est de Colmar, ainsi que Jébsheim, à six milles au nord-est de la ville et à quatre milles du Rhin. Plus au sud, les Français ont pris Kullman, à trois milles au nord de Mulhouse, et ont chassé les derniers francs-tireurs de Gebelfort, dans la banlieue de Cernay.

Paul SAURIOL

29-1-45

Les Indépendants veulent le respect de nos droits

Première assemblée à Montréal de ce nouveau groupement politique — Me Frédéric Dorion expose le programme — Discours de MM. Sasseville Roy, Wilfrid Lacroix, Liguori Lacombe, Emmanuel D'Anjou — Le Dr Pierre Gauthier a donné son adhésion au mouvement

(par Guy Lemay)

Le groupe des Indépendants, nouveau mouvement politique, dont l'organisateur en chef est Me Frédéric Dorion, député fédéral de Charlevoix-Saguenay, tenait, hier soir, en la salle Cartier, à Saint-Henri, sa première assemblée dans la région de Montréal.

Au cours de cette assemblée, Me Dorion a exposé rapidement le programme du mouvement. Les autres membres du groupe, MM. Sasseville Roy, député de Gaspé aux Communes, Wilfrid Lacroix, député fédéral de Montmorency, Liguori Lacombe, député fédéral de Laval-Deux-Montagnes, et Emmanuel D'Anjou, député fédéral de Rimouski, ancien libéral, qui avait adhéré au Bloc populaire canadien, et qui vient de quitter ce dernier groupement, ont aussi porté la parole.

Au début de la soirée, M. E. Joly, qui agissait comme maître de cérémonie, a transmis un message du Dr Pierre Gauthier, ancien député de Portneuf et ancien organisateur en chef du Bloc, pour le district de Québec, s'excusant de ne pouvoir être présent à cette assemblée, pour des raisons de santé.

Me Dorion a dit que le groupement des Indépendants n'a pas les cadres de parti; que les portes sont ouvertes à toutes les bonnes volontés, "pour que chacun se sente à l'aise, dit-il, au sein du mouvement".

L'organisateur en chef dit aussi que les députés indépendants n'ont pas l'intention d'aller à Ottawa pour faire de l'opposition systématique par simple plaisir. Nous voulons faire participer la province de Québec à la gouverne du pays, et le seul moyen, d'ajouter M. Dorion, c'est d'avoir à Ottawa, 40 ou 50 députés indépendants avec qui il faudra nécessairement collaborer.

M. Wilfrid Lacroix, député de Montmorency, a déclaré que la province de Québec a aujourd'hui une

occasion unique de former un parti national qui ira à Ottawa redresser en quelques années les torts que l'on a faits à notre province.

Nous voulons faire respecter l'autonomie de la province de Québec, a dit M. Lacroix. C'est là la condition essentielle de la survie canadienne-française. M. Lacroix a lancé le mot d'ordre de la prochaine élection fédérale: "Union des Canadiens français, en face de la trahison envers les nôtres". M. Lacroix a annoncé aussi qu'un leader parlementaire, dont le nom sera divulgué dans quelques jours, a été choisi et dirigera le groupe à la Chambre des Communes.

Dans certains milieux, on croit fermement qu'une entente a été conclue, entre les Indépendants et M. Cardin, qui a démissionné comme ministre dans le cabinet King.

De toutes façons la nomination de ce chef parlementaire devrait être annoncée d'ici mercredi ou jeudi au plus tard puisque le Parlement a été convoqué pour le 31 janvier, pour entreprendre probablement sa dernière session, à moins que M. King ne change d'idée, et ne proroge les Chambres avant même de les avoir convoqués.

M. Liguori Lacombe, député de Laval-Deux-Montagnes, a fustigé le gouvernement de M. King, la finance internationale, la dictature économique, le pasteur Shields, le sénateur Bouchard, le député de St-Henri, M. Bonnier. Il a demandé à la population de se débarrasser des vieux partis, de faire l'union sacrée. Sans l'union sacrée, dit-il, nous ne pouvons réussir. M. Lacombe, en terminant, a demandé l'indépendance du Canada, un drapeau canadien, ainsi que l'égalité et le respect des droits de la province de Québec.

M. Sasseville Roy, député de Gaspé, a demandé plus d'équité pour les nôtres dans la fonctionnarisation fédérale. M. Emmanuel D'Anjou, député de Rimouski, a expliqué son adhésion au groupe des Indépendants.

L'assemblée était sous la présidence de MM. Richard Robert, E. Bertrand, A. Desrosiers, M. Paquet, M. Jodoin et L. Montmagny.

M. Sasseville Roy

C'est la première fois que je porte la parole à Montréal, dit M. Roy, au début de son discours. Partout dans la province de Québec, on est d'accord pour qualifier de traitres ceux qui ont manqué aux promesses données. Partout on condamne l'attitude de ces gens, non seulement l'attitude du parti libéral, mais celle de tous ceux qui ont voté pour engager le pays dans l'aventure que nous connaissons tous.

M. Roy fait une brève revue des événements qui se sont déroulés depuis 1937. Il rappelle la visite de M. King à Hitler, en Allemagne même. Le premier ministre a délibérément laissé ignorer cette visite au chancelier allemand, et ce qui s'est passé au cours de cette visite. Ce n'est qu'au mois d'août dernier que M. King a avoué avoir dit à Hitler: "Si l'Allemagne déclarait une guerre d'agression, rien au monde n'empêcherait le Canada de se ranger au côté de l'Angleterre".

Et durant ce temps, nos libéraux au pays, faisaient voter des millions pour des armements qui devaient servir à la défense seule du Canada. Et M. Lapointe se promettait dans le comté de Lotbinière et se déclarait contre la guerre. Lors du vote sur la participation à la guerre les deux seuls députés à se lever en Chambre pour protester sont MM. Liguori Lacombe et Wilfrid Lacroix.

Nous sommes maintenant unis, continue M. Roy, pour assurer à la province de Québec, un sort meilleur que celui dont elle est menacée présentement. Nous sommes actuellement victimes d'une bande de "chanteurs" d'opportunistes, dit encore M. Roy. Nous nous battons contre un système économique corrompu, malhonnête et sans cœur, qui nous a laissés croupir dans le chômage, et comme solution de ce chômage, nous a plongés dans la guerre.

M. Roy dénonce aussi "une autre trahison dont les conséquences auront une très longue portée. C'est cette négligence coupable qu'on a eue de nos intérêts économiques dans la province de Québec. Avec toutes les richesses qui nous entourent, on nous a laissés dans la gêne la plus abjecte, et on a eu le cynisme de dire que la cause de cette misère, c'était la surproduction, la surabondance de biens".

En terminant, M. Roy prévoit une crise de chômage sept fois plus grande que celle qui a précédé la guerre. Il faut des hommes à Ottawa, pour faire face à cette situation. Nous serons disposés à collaborer avec ceux qui nous respecteront. Ils ne pourront plus jouer avec la province de Québec, comme ils se proposent encore de le faire. Ils devront compter avec nous. La balance du pouvoir: c'est ce que nous attendons.

M. Wilfrid Lacroix

M. Lacroix rappelle l'histoire des fermiers de l'ouest qui, malgré leur petit nombre, ont réussi à obtenir la balance du pouvoir. Aucun parti ne pouvait diriger en Chambre, sans avoir l'appui de ces fermiers. C'est ainsi qu'ils ont pu obtenir tout ce qu'ils demandaient.

Ce que nous voulons à Ottawa, dit M. Lacroix, c'est de faire respecter l'autonomie de la province de Québec, condition essentielle de la survie canadienne-française; la cessation de l'envoi de troupes canadiennes en Europe et contre le Japon. Que ces troupes soient remplacées par des Français, des Hollandais et d'autres, qui sont impatients de combattre, si

seulement on leur donnait des armes.

"Nous exigeons aussi que dans le fonctionnarisme fédéral nous ne soyons plus traités en parias, mais que nous ayons notre juste part des levers de commande. Nous exigeons aussi que les ouvriers de la province de Québec, soient payés à salaire égal, pour le même travail à celui des ouvriers de l'Ontario."

"Il y a des gens qui disent: 'Si vous remplacez M. King, ce sera pire'. Erreur, erreur, dit M. Lacroix. 'On ne peut pas avoir pire. Nous assistons maintenant au pire chantage que l'on ait jamais pratiqué envers les soldats. On leur dit: 'Enrôlez-vous, si vous ne vous enrôlez pas, il y a des lois à Ottawa qui peuvent vous forcer à vous enrôler'."

Comment, continue M. Lacroix, les députés ont voté pour M. King, pourrions-ils se présenter sous l'étiquette libérale, aux prochaines élections? Car c'est M. King qui a imposé la conscription, et M. King est le seul chef du parti libéral.

M. Lacroix rappelle aussi la promesse que M. Godbout a faite, en 1939, si la conscription était imposée. M. Godbout n'a pas tenu sa parole. Le slogan de la prochaine élection fédérale, dit plus loin M. Lacroix, sera: "Union des Canadiens français en face de la trahison envers les nôtres".

Si nous avons la force de nous unir, ajoute-t-il en terminant, nous atteindrons notre objectif, en accomplissant notre programme de revendications nationales. Autrement nous aurons perdu pour des années à venir l'occasion de faire redresser par Ottawa tout le mal qui a été fait à la province de Québec.

M. Liguori Lacombe

C'est particulièrement au nom de la jeunesse que je suis ici ce soir, dit d'abord M. Lacombe. Parlant des nombreux partis politiques qui s'affrontent aux prochaines élections fédérales, M. Lacombe dit qu'il n'est pas du même avis que M. King, au sujet de la France. Ce n'est pas la multiplicité des partis qui a conduit la France à la défaite, dit M. Lacombe, mais bien la finance internationale.

Le député de Laval-Deux-Montagnes dit qu'il a quitté les rangs du parti libéral le 28 janvier 1942. Je ne pouvais plus avoir confiance en M. King, dit-il. Après avoir rappelé toutes les promesses du chef du parti libéral, M. Lacombe ajoute qu'il a proposé une participation à la guerre, contre la participation à la guerre. Dans ce temps-là, comme aujourd'hui, la mobilisation, c'était la conscription, dit-il. "Nous sommes respectueux des lois, mais la loyauté nous défend de suivre les menteurs".

M. Lacombe lance aussi un appel à la population de la province de Québec, pour qu'elle donne son appui au groupe des Indépendants, afin de libérer la province de ses chaînes. "Donnez à Ottawa, des hommes loyaux et justes, des hommes sincères et honnêtes. Les rangs des indépendants sont ouverts à toutes les bonnes volontés."

M. Lacombe parle de la crise de chômage qui a précédé la guerre. On n'avait pas d'argent pour bâtir des oeuvres durables, dit-il, mais on a trouvé 20 milliards pour faire des oeuvres de mort. Et en plein XXe siècle, nous assistons à la plus effroyable tuerie universelle que nous ayons jamais vue.

"Beau et grand pays, le Canada, à richesses énormes, mais à capital humain limité. Pouvons-nous sacrifier ainsi toute une génération? Non. Et continuer dans cette voie, c'est trahir tout notre passé, c'est s'acheminer vers la ruine et la déchéance économique. Halte-là! Prenons garde, n'allons pas trop loin, mettons de l'ordre dans la maison".

Qu'avons-nous à offrir à ces millions de jeunes gens, à ces milliers de jeunes femmes, qui nous reviennent? J'espère, dit M. Lacombe, que ce ne sera pas le chômage, ou encore une nouvelle guerre. Le gouvernement a trouvé des milliards pour la guerre, il faudra qu'il en trouve maintenant pour la paix. Des milliers de carrières ont été brisées, ajoute l'orateur, il faudra maintenant les réparer. L'après-guerre sera terrible, continue M. Lacombe, et nous sommes à nous demander si la structure économique du pays pourra y faire face, affaiblie comme elle l'est.

Cessons le jeu de bascule des vieux partis, dit encore M. Lacombe. Vieux partis dominés par la dictature économique. On a parlé d'égalité de sacrifices. Je réponds: égalité de droits d'abord et égalité de devoirs ensuite. Nous ne demandons pas de concessions, mais nous demandons le respect des droits qui nous a accordés la constitution.

Depuis la déclaration de la guerre, dit encore M. Lacombe, nous avons reculé de cent ans vers le colonialisme. Nous sommes plus coloniaux qu'au temps de LaFontaine. Réveillons-nous, unissons-nous. M. Lacombe répète ensuite la parole d'Honoré Mercier: "Cessons nos luttes fratricides". Sans l'union sacrée nous ne pouvons réussir. Débarrassons-nous de ce gouvernement, le plus prodigue, le plus dépensier que nous ayons eu depuis la Confédération.

M. Lacombe rend hommage à M. Camilien Houde "mon excellent ami". M. Houde a souffert pendant quatre ans, dit-il, mais aujourd'hui il a sa santé recouvrée, ayant été élu par ce que la population de Montréal a de meilleur.

Le député de Laval-Deux-Montagnes, fustige le pasteur Shields. Il attire l'attention du ministre de la Justice sur "la campagne de désunion nationale entreprise par le pasteur". "Il ne doit y avoir qu'une justice dans notre pays, dit M. Lacombe, et non pas deux poids, deux mesures."

Le nom de M. T.-D. Bouchard est hué. M. Lacombe se demande pourquoi M. King n'a pas demandé la démission du sénateur. "pour avoir parlé comme il l'a fait contre sa race et la hiérarchie catholique". En terminant, M. Lacombe prône l'indépendance du Canada, et se dit en faveur d'un drapeau canadien.

M. Emmanuel D'Anjou

Le député de Rimouski donne d'abord les raisons de son adhésion au groupement des Indépendants. "J'ai quitté le parti libéral, dit-il, parce que je n'avais plus confiance en son chef. A ce moment, les Indépendants n'étaient pas enco-

re unis. J'ai alors adhéré au Bloc populaire canadien. Le Bloc a un beau programme, dit M. D'Anjou, mais je ne dirai le contraire, mais il n'est pas meilleur que celui des Indépendants. Je veux demeurer en bons termes avec le Bloc, dit M. D'Anjou. Lorsqu'il a été fondé, le Bloc devait se restreindre au fédéral, et nous devons nous en tenir au domaine fédéral. J'ai lancé des appels à cette fin, mais on ne m'a pas écouté. Si j'étais demeuré dans le Bloc, dit M. D'Anjou, malgré tout le respect que j'ai pour son chef M. Maxime Raymond, je n'aurais pas été esclave du parti. Je ne veux pas être sous la férule d'un chef politique", dit aussi l'orateur. En terminant, M. D'Anjou dit qu'il est de cœur et d'âme avec les Indépendants.

Me Frédéric Dorion

Me Frédéric Dorion est député de Charlevoix-Saguenay et organisateur en chef du groupement. Me Dorion parle brièvement. Nous n'avons pas de cadres de parti, a-t-il dit, les portes sont ouvertes à toutes les bonnes volontés. Nous n'avons demandé de restrictions à personne, de façon à ce que chacun soit à l'aise. Nous ne prétendons pas posséder le monopole du nationalisme et du patriotisme, dit M. Dorion. Nous croyons qu'il y a dans les autres groupements des hommes de bonne volonté, et j'espère, ajoute-t-il, qu'ils viendront se joindre à nous.

M. Dorion donne les buts du groupement des Indépendants. Nous n'avons pas l'intention d'aller à Ottawa pour faire de l'opposition systématique, dit-il, mais nous avons l'intention de faire participer la province de Québec à la gouverne du pays, et le seul moyen pour ce faire, c'est d'envoyer à Ottawa 40 ou 50 députés avec qui il faudra compter et nécessairement collaborer. Nous voulons punir les coupables de la situation présente.

M. Dorion rappelle les paroles de M. King, dans son deuxième appel qu'il adressait aux électeurs de Grey-Nord, sur le manquement du parti C.C.F. à la parole donnée au chef libéral.

Il y a encore assez de bonnes volontés dans la province de Québec, dit M. Dorion, pour ne pas laisser passer une insulte comme celle-là. Nous voulons aller à Ottawa, continue M. Dorion, pour corriger la politique internationale du pays. Nous voulons aussi aller, parce qu'après la guerre, le pays aura à faire face à une situation extrêmement grave, en ce qui concerne l'immigration et l'autonomie provinciale. Nous ne demandons pas de faveurs, nous demandons seulement le respect de nos droits.

In memoriam

M. J.-N. Charbonneau

Ceux qui ont connu dans l'intimité le directeur-fondateur de la Schola Cantorum de Montréal savent qu'il fut plus qu'un simple professionnel de la musique. Son amour de la musique religieuse allait jusqu'à la passion et lui a fait consentir, au cours de sa longue et fructueuse carrière, des sacrifices dont beaucoup d'autres n'eussent même pas eu l'idée. Le fait est assez rare pour valoir qu'on le signale. On l'a rappelé d'ailleurs, il y a quelques années, lors d'une fête anniversaire que firent au distingué musicien un grand nombre de ses confrères. Pour M. Charbonneau, quiconque affichait une prédilection pour la liturgie chantée était un ami tout acquis. Ce fut, semble-t-il, mon cas, et je dois à ses bienveillantes recommandations d'avoir, pendant près de deux décennies, apporté ma très humble collaboration au grand oeuvre de la musique sacrée. J'ai toujours éprouvé un plaisir immense à constater, en causant avec M. Charbonneau, que nos idées, en matière de musique liturgique — comme en beaucoup d'autres — se juxtaposaient avec une précision pour ainsi dire mathématique.

Sur la tombe du cher défunt, je dépose, avec l'expression de mon très profond regret, l'hommage d'une amitié vieille de près de trente ans.

Edouard BIRON

M. Carr V. Van Anda
décédé à 80 ans

New-York, 29 (A.P.) — Carr V. Van Anda, ancien directeur-gérant du New York Times, de 1904 à 1925, est décédé hier soir, à son domicile ici. Van Anda est mort en attendant la nouvelle de la mort de sa fille, Mlle Blanche Van Anda, à sa demeure à l'hôtel Fairmont.

Van Anda était né à Georgetown, Ohio, le 2 décembre 1864, fils de Frederick C. et Maria E. (Davis) Van Anda. Son père était avocat. A l'âge de 16 ans, Carr entra à l'Université d'Ohio, dans le but de devenir un mathématicien. Il quitta l'institution au bout de deux ans.

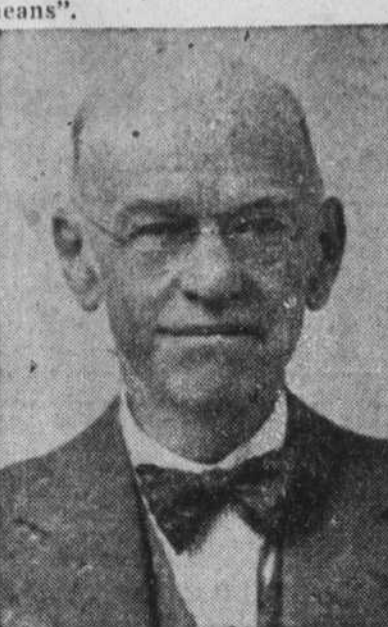
Il travailla pour le Cleveland Plain Dealer et le Cleveland Evening Star. Plus tard, il devint chef de l'information de nuit au Sun de Baltimore. C'est en 1904 qu'il devint directeur-gérant du New York Times, à la demande du propriétaire, M. Adolph Ochs.

En 1925, il prit sa retraite, mais ne quitta vraiment le journal qu'en 1932. Il laisse un fils, Paul, avocat.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Conférencier à McGill

Le Dr Mayo sera le conférencier demain soir, 30 janvier, au Moyse Hall de l'Université McGill, alors que débutera la série de causeries intitulées "Studies in Supervision". Il a donné à sa causerie le sous-titre suivant: "Supervision and what it means".



M. MAYO

En 1911, après avoir étudié en Australie et en Angleterre, le Dr Mayo fut nommé professeur de psychologie et de logique à l'Université de Queensland, en Australie. Durant la guerre de 1914-1918, avec le Dr Pierre Ganet, de Paris, il s'occupa de travaux spéciaux pour le traitement de la fatigue au combat. Après la guerre, il consacra ses énergies à l'étude de l'adaptation de l'individu normal à l'industrie moderne. Il fut nommé au poste qu'il occupe actuellement à l'Université Harvard en 1929, et on le considère comme une haute autorité en matière de fatigue industrielle, ses causes et ses remèdes.

Projets de reconstruction en Angleterre

Wolverhampton, 29 (Reuters). — Le ministre de la reconstruction, lord Woolton, a dit, dans une allocution ici, vendredi, que la Grande-Bretagne se proposait d'obtenir 800,000 ouvriers dans l'industrie de la construction, au terme de la première année qui suivra la fin de la guerre en Europe.

"Pendant que la guerre contre le Japon se poursuivra et tandis que l'Angleterre prendra sa part du contrôle des territoires occupés, le gouvernement anglais se propose de construire 300,000 maisons permanentes dès la première année."

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide
SERVICE
JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette, propriétaire
HA. 7251



"SOURDS"

Vous pouvez vous procurer dès maintenant cet appareil auditif modèle d'après-guerre

MONO-PAC Beltone

★ Sans batterie encombrante
★ Un seul morceau à porter
Tonalité audible à volonté — distance ou intensité.
IMPORTANT: Service d'entretien exécuté immédiatement.
DEMONSTRATION GRATUITE. Brochure D sur demande.

RAVOX EARPHONE, 202 ouest, BOUL. ST-JOSEPH — CA. 6665

POUR DEVENIR COOPÉRATEUR

Sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste, au Monument National, 1182, boulevard St-Laurent,

LES JEUDIS SOIRS: 1, 8, 15, 22 février et 1er mars: de 8 à 9 hrs: cours théorique, sur inscription, \$1.00 de 9 à 10 hrs: forum: questions, réponses, discussion générale, ENTREE LIBRE, sans inscription, admission à TOUS.

Professeur: Me Philippe Ferland.

Cette invitation est faite par l'UNION DU COMMERCE, 1079, rue Berri, société mutuelle d'ASSURANCE-VIE, régie d'après les principes coopératifs.

L'ANTIQUITE EST UN TITRE DE NOBLESSE

Toute famille qui peut retracer ses ancêtres 250 ou

300 ans en arrière s'impose au respect

Les romanciers, pour nous présenter leurs plus remarquables héros, ne trouvent de meilleure formule que celle-ci:

"Sa famille remontait... au temps des Croisades"... ou bien "aux origines de la Normandie"... ou bien, en termes généraux, "aux temps les plus reculés".

Et si l'antiquité est, par elle-même et sans aucune addition, un titre de noblesse, elle l'est, à plus forte raison, lorsque, comme dans notre cas, cette antiquité s'enrichit en cours de route de nombreux faits glorieux, héroïques.

Trente et un ans de recherches patientes et une immense documentation méthodiquement accumulée nous mettent en état de retracer vos ancêtres deux ou trois cents ans en arrière, soulignant tout ce qu'il y a de glorieux pour chacun d'eux.

Avec documents authentiques à l'appui.

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

4184, rue Saint-Denis — Montréal

Immense documentation méthodiquement accumulée. 31 ans de recherches patientes. Généalogie de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien. Ecrivez-nous pour renseignements et honoraires.

Nécrologie

BOUCHER. — A Montréal, le 26, Mme Lucien Boucher, née Boyer, Amanda.
BOURGET. — A Montréal, le 26, à 33 ans, Armand Bourget, fils de Godfroy Bourget.
CHARBONNEAU. — A Montréal, le 26, à 69 ans, Jean-Norbert Charbonneau, époux de Blanche Dandurand.
COUSINEAU. — A Montréal, le 26, à 51 ans, Elzébet Cousineau, époux d'Yvonne Martineau.
CYR. — A Montréal, le 26, à 50 ans, Mme Alfred Cyr, née Ethier, Rosa.
DUCLOS. — A Montréal, le 26, à 40 ans, Mme Roméo Duclos, née Deschênes, Eva.
DUPUIS. — A Montréal, le 26, à 50 ans, Mme veuve Almer Dupuis, née Daoust, Rachèle.
LABELLE. — A Montréal, le 26, à 42 ans, Wilfrid Labelle, fils de feu Pierre Labelle.
LABELLE. — A Montréal, le 26, Arthur Labelle, époux de Marie-Louise Lachapelle.
LECLERC. — A Montréal, le 26, à 53 ans, Louis Leclerc, époux d'Amanda Louvier.

A L'ETRANGER

A Paris, Fredrik Gerth Van Wijk, ambassadeur des Pays-Bas à Paris depuis septembre dernier, il fut président de la Commission de contrôle de Tanger de 1930 à 1937. Il commença ses fonctions actuelles avec le comté de Charles de Gaulle à Alger.

A Managua, Eduardo Lacayo qui fut ministre du cabinet de 1912 à 1926. L'un des plus riches citoyens du Managua, seigneur Lacayo perdit sa fortune lors de la révolution de Mena en 1912.

A Paris, Mme Jeanne Colette. Elle commença à travailler avec Marie Curie, à l'Institut du radium en 1919, et durant cinquante ans, elle fut l'aide principale des Curie. Elle mourut des suites de ses recherches sur le radium.

Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS

Imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande

L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est, Montréal
Tél. BElair 3361

CALENDRIER

Ter mof- JANVIER 31 jours

Demain: MARDI 30 JANVIER 1945
IV EPIPHANIE, STE MARTINE, vierge.
Lever du soleil, 7 h. 25.
Coucher du soleil, 5 h. 01.
Lever de la lune, 7 h. 32.
Coucher de la lune, 9 h.
Dernier quartier, le 6, à 7 h. 47m. du mat.
Nouvelle lune, le 14, à 0 h. 6m. du matin.
Premier quartier, le 20, à 6 h. 43m. du soir.
Pleine lune, le 28, à 1 h. 41m. du matin.

JANVIER 1945

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

La décision du conseil sur le régieur

On ne doit pas mal interpréter, déclare dans une entrevue le notaire Léonard Léger, président de la ligue des propriétaires de Montréal.

Dans une entrevue qu'il donnait aux journalistes vendredi, aux bureaux de la Ligue des propriétaires de Montréal, le notaire Léonard Léger, président, a déclaré que les allégations de M. D. G. Mackenzie, coordonnateur des logements d'urgence, telles qu'elles ont été rapportées dans les journaux, sont pour le moins extraordinaires.

Il est à souhaiter, a ajouté M. Léger, que les autorités fédérales ne considèrent pas cette question comme une question politique et l'envisagent nullement au point de vue politique, mais plutôt au point de vue social.

« Si les autorités de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre trouvent que « Montréal est maintenant en meilleure posture que quiconque pour estimer le problème du logement, le geste de notre conseil municipal de refuser un régieur des logements signifie que la ville doit continuer à assumer l'entière responsabilité du problème du logement et que l'efficacité des règlements dépend beaucoup plus de la coopération que de la coercition », que ces autorités donnent donc à notre cité les facilités nécessaires pour résoudre ce problème plutôt que de l'aggraver, comme dans le passé, notamment depuis 1940. Les autorités compétentes en matière de construction s'accordent toutes pour dire que le manque de logements dans notre cité n'est dû qu'au manque de matériaux et de main-d'œuvre; ce sont les autorités fédérales qui imposent les restrictions dont nous subissons les conséquences si néfastes.

Le refus par Montréal, continue M. Léger, d'acquiescer à la nomination d'un régieur d'habitat d'urgence ne peut pas et ne doit pas être interprété de façon à ce que Montréal consente à prendre à sa charge la solution d'un problème aussi épineux dont elle n'a encouru aucune responsabilité; elle n'a aucunement participé à compliquer la situation actuelle et par conséquent elle n'a pas plus de responsabilité, par suite de ce refus, qu'elle n'en avait assumé auparavant. S'il y a à Montréal un problème de logement, comme dit M. D. G. Mackenzie, c'est que ce problème résulte de la politique générale du logement, des ordonnances de la Commission des prix et de la migration des populations vers notre cité.

Nous sommes parfaitement de l'avis de M. Mackenzie quand il accorde à la coopération plus d'efficacité qu'à la coercition, particulièrement à Montréal, comme dans tous pays démocratiques, et il est plus que certain que l'on obtient plus de résultats du bon vouloir que de la camisole de force.

Il est possible que la Commission des prix ait surtout en l'intention de nommer un conciliateur du logement, mais malheureusement le texte de l'arrêté ministériel 9439 donnait en vérité à cette personne ce que modérément un dictateur a le pouvoir de faire.

Nous ne doutons d'aucune façon de la sincérité des intentions et des paroles des autorités de la Com-

Nouvelles routes aériennes

Entre le Canada et les Etats-Unis — Montréal, siège de l'Organisation internationale d'aviation civile

New-York, 29 (C.P.) — A la suite d'une conférence de deux jours pour la révision des accords existant en matière d'aviation entre le Canada et les Etats-Unis, on a annoncé ici en fin de semaine une décision qui deviendra en vigueur lorsqu'elle aura été ratifiée par un échange de notes et selon laquelle les Trans-Canada Airlines auront de nouvelles lignes aériennes aux Etats-Unis.

Voici les grandes lignes de la déclaration conjointe: Le Canada a acquis à l'accord des « deux libertés » adoptés à la conférence sur l'aviation civile tenue à Chicago en décembre dernier, et qui accorde la liberté de survoler un territoire et d'y faire des arrêts non commerciaux ou techniques. Les accords en vigueur au sujet des routes commerciales entre les deux pays — huit confondues aux Etats-Unis et une à la Trans-Canada Airlines — sont continués. De nouvelles routes sont attribuées en équité entre les entreprises de transport aérien des deux pays. Il est prévu à l'établissement d'autres routes quand cela sera nécessaire.

M. Howe, ministre de la Reconstruction et chef de la délégation canadienne, qui a donné ces renseignements, a annoncé aussi que Montréal sera le siège de l'organisation provisoire d'aviation civile internationale instituée à la conférence de Chicago.

Licences d'hôtels renouvelées à Toronto

Toronto, 29 (C.P.) — Le Bureau de Contrôle des Liqueurs de l'Ontario dans son assemblée de deux jours à Toronto a approuvé 24 requêtes des hôtels du comté de Toronto et de York pour le renouvellement de la licence leur permettant de faire le commerce de la bière et du vin. Les autres ont été ajournées à plus tard.

Le Bureau a promis d'étudier la requête du Dr John Coburn, assistant-secrétaire du département de l'évangélisation et du service social de l'United Church of Canada, pour l'étude de la section du centre de Toronto, qui se trouve entre la rue Church et la rivière Don, afin de déterminer le nombre d'hôtels nécessaires pour le service de ce quartier.

« Les conditions dans ce quartier, a dit le Dr Coburn, sont les pires de Toronto. C'est un lieu propre à propager les maladies vénériennes et la délinquance juvénile ».

mission des prix, mais nous constatons que les textes de loi qui visent à la solution proposée par les autorités fédérales sont tout différentes et absolument impossibles d'acceptation.

En terminant, M. Léger dit que nous n'avons pas mission de défendre nos autorités municipales, mais nous sommes heureux de les appuyer dans la décision qu'elles viennent de prendre parce que nous trouvons une telle décision conforme à l'intérêt général du pays, à notre effort de guerre et au bien-être social de toute la population de notre cité.

Pour connaître l'attitude française

M. Harry Hopkins, conseiller personnel de Roosevelt, à Paris

London, 29 (Reuter) — Le radio de Paris a annoncé hier soir que M. Harry Hopkins, conseiller personnel du président Roosevelt, est arrivé à Paris samedi.

On croit que sa présence a quelque chose à faire avec la conférence tripartite imminente, selon l'annonceur.

(On a rapporté dans la presse américaine, le 15 janvier, que M. Hopkins pourrait se rendre à Londres en relation avec la réunion Churchill-Roosevelt-Staline. La Maison-Blanche a nié ces rapports deux jours plus tard.)

Paris, 29 (Reuter) — Le général de Gaulle et un représentant diplomatique allié supérieur, dont le nom ne peut être dévoilé, ont eu de longs entretiens hier au sujet des problèmes internationaux actuels.

Dans les quartiers généralement bien informés ici, on a appris que le général de Gaulle a appuyé particulièrement sur la conception qu'a la France de l'Allemagne future.

Les premiers entretiens ont eu lieu samedi.

Le but des pourparlers est purement consultatif et destiné à fournailler des informations sur l'attitude française.

Cette occasion de souligner les intérêts français a été reçue avec plaisir dans les cercles français responsables, quoiqu'on ne croie pas que les prétentions de la France d'être représentée à la conférence se concrétiseront à cette heure tardive.

M. Georges Bidault, ministre français des Affaires étrangères, a présidé hier à un lunch en l'honneur de M. Hopkins.

Echos des élections municipales

Saint-Hyacinthe, 29 (D.N.C.) — Ci-après des nouvelles échos des élections municipales dans la région maskoutaine.

Saint-Cécile de Rouville: M. Adrien Gagné, réélu maire de la paroisse, l'emportant par une majorité de 55 voix sur M. Antonio Normandin. MM. Willibald Brodeur, Eugène Brodeur et Maurice Viens, réélus conseillers, par acclamation. Rougemont: M. Léo-Paul Chabot, élu maire de la paroisse; M. L.-H. Gémme, élu maire du village.

Richelieu: M. Wilfrid Séguin, élu maire de la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours en remplacement de M. Alfred Larivière. MM. Joseph Bessette, Alpha Tétrault, Arthur Bessette, Armand Ostiguy et Jean Lareau, conseillers.

Saint-Marc sur Richelieu: M. Elzéar Daigle, élu maire; MM. Magloire Gatien, Paul-Emile Archambault, Adrien Larivière, élus conseillers.

Saint-Guillaume d'Upton, village. M. Roméo Fafard élu maire, l'emportant par une majorité de 75 voix sur M. Oscar Gervais. MM. Conrad Ponton, Ephrem Arpin et Lorenzo Morvan, élus conseillers, l'emportant par des majorités respectives de 83, 89 et 89 voix, sur MM. Edouard Lalancette, Joseph Lavalée et Raphaël Lambert.

Saint-Guillaume, paroisse. — M. Elie Lambert, élu maire par acclamation, son adversaire, M. Raoul Mélançon, se retirant au dernier moment. MM. Rosario Dugas, Oscar Thibault et Alma Desjarlais, élus conseillers, par acclamation.

Vote contre M. Wallace

Washington, 29 (A.P.) — Le comité du commerce du Sénat a voté vendredi par un vote de 14 contre 5 la nomination de Henry Wallace comme secrétaire du Commerce et administrateur fédéral des prêts.

La décision du comité renvoie la nomination du président Roosevelt au Sénat qui rendra sa décision.

Le groupe du commerce a décidé par un vote de 15 à 4 de rejeter le bill du sénateur Walter F. George, séparant le département du commerce de la Reconstruction Finance Corporation et toutes ses agences financières subsidiaires.

L'affaire Sylvestre ajournée au 12

Saint-Hyacinthe, 29 (D.N.C.) — L'enquête préliminaire dans l'affaire Sylvestre-Martel-Jacques-Lafamme, s'est terminée devant le magistrat de district, avec le témoignage de M. Alexandre Campbell. Me Guy Morin, procureur de la poursuite, déclara alors son enquête close. Me Gaétan Sylvestre, l'un des avocats des intimés, dit alors que la défense présenterait une motion de non-lieu le 12 février, date à laquelle l'affaire fut ajournée.

dans votre diagnostic. Il dit que la pitié serait le dernier brin de paille sur sa croix déjà lourde! Comment lui faire comprendre que c'est d'elle-même que Jane a pitié?

Vous ne serez pas surpris d'apprendre que Jane maigrît à ce régime, et ce malgré l'excellent « porridge » (1) de Margery qu'on met cuire au cours de l'après-midi pour le déjeuner du lendemain; chacun est tenu de le tourner en passant avec une cuiller de bois... Mais ceci est une digression.

Oh! mon vieux camarade! la blessure de mon cœur est à vif, et je crains même votre main légère pour en panser la plaie... Où en étais-je? Ah! je parlais du « porridge »; comme je vous le disais, Jane est amaigrie et fatiguée; mais, par contre, il paraît que nurse Rosemary Gray est florissante et continue d'être une jolie petite personne aux vaporeux cheveux blonds. Je dois vous dire que sur le chapitre du physique de nurse Rosemary, j'ai cru sage de mettre le personnel dans ma confidence.

(1) Bouillie d'avoine: mets national des Ecossais.

La nomination de M. Wallace

Le Sénat américain la regretterait

Washington, 29 (A.P.) — D'après une enquête du gouvernement, la nomination de M. Henry Wallace serait renvoyée, si elle passait cette semaine devant le Sénat des Etats-Unis.

L'enquête, faite par les lieutenants démocrates dans un effort pour déterminer la force de l'opposition, a révélé aussi que si l'on peut retarder le vote au Sénat jusqu'à ce que les agences de prêts du gouvernement soient séparées du département du commerce, on approuvera la nomination de Wallace comme secrétaire d'Etat au Commerce.

Il y a 15 démocrates opposés à M. Wallace alors qu'il y en a deux classés comme douteux. Trois votes démocrates qui auraient été donnés contre Wallace ne pourront l'être à cause de maladies.

On croit, chez les chefs démocrates, qu'il y aura au moins 30 républicains qui voteront contre Wallace. Avec les 15 démocrates, cela fait un total de « non » de 45, sur 86 ou 89 votes.

La colonisation, un bon placement

S'il est parfois avantageux de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs pour améliorer sa propre situation, il ne faut quand même pas généraliser cette attitude, en faire une règle trop rigide. Ainsi, dans le domaine des entreprises d'importance tels les services publics, l'utilisation des ressources naturelles, il peut y avoir avantage pour la province de Québec à s'inspirer de ce qui s'est fait ailleurs, par exemple dans l'Ontario. En effet, il arrivera assez souvent, dans le domaine économique surtout, que l'on puisse tirer parti des expériences des autres provinces.

Sans doute, plusieurs de nos dirigeants seront portés à copier, dans les grandes lignes du moins, les projets qui s'exécutent dans les autres provinces comme mesure d'après-guerre. Il n'est à cela aucun mal pourvu que ces programmes puissent s'adapter convenablement à la situation de notre province, pourvu surtout qu'ils puissent répondre aux aptitudes et aux aspirations de notre population. Il ne faudrait quand même pas pour autant négliger d'exécuter chez nous des projets qui ne peuvent, à cause de plusieurs raisons, s'exécuter ailleurs. La colonisation, par exemple, est une de ces entreprises que l'on peut avec avantage mettre de l'avant dans Québec mais qui, pour diverses raisons, n'offre pas aux autres provinces les mêmes garanties de succès.

Il y a à quelques temps, l'occasion nous était donnée de participer à une discussion sur les projets d'établissements subventionnés d'après-guerre. Un monsieur de l'Ontario nous faisait remarquer que l'établissement sur la terre a toujours été et sera toujours l'une des mesures les plus salutaires, le meilleur des placements que puisse faire une province, quelle qu'elle soit. Malheureusement, ajoutait-il, seule la province de Québec est en mesure de lancer un vaste programme de colonisation parce que seule elle possède le capital humain capable de se tirer d'affaire sur un lot de colonisation, en mesure aussi, à cause de ses dispositions psychologiques, d'accepter les sacrifices inhérents au dur métier du défricheur. Québec, disait-il, est très fortuné de compter parmi sa population des hommes et des femmes encore capables, dans le siècle d'aisance que nous traversons, de tenter la grande aventure de se tailler un domaine viable à même la vierge forêt.

Si seulement l'on en venait à se rendre compte de la réelle valeur de notre capital humain, l'on saurait tirer un réel parti de la période d'après-guerre; l'on pourrait mettre en valeur les immenses espaces de terrain vierge à la portée de notre main en même temps que de retourner dans leur habitat normal ces hommes et ces femmes, le plus précieux peut-être de notre capital humain, qui peuvent non seulement agrandir notre domaine arable mais pourvoir de longue main à l'établissement de leurs enfants.

Retenez le « Devoir » d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: BELAIR 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Société St-Jean-Baptiste

LUNDI, 29 JANVIER

Papineau: assemblée à 8 h. 15, au sous-sol de l'église Sainte-Brigitte, entrée rue Champlain. Le nouveau curé, M. l'abbé Placide Vaillois, sera présent et adressera la parole. Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités.

Saint-Jean-Baptiste: M. Étienne Blanchard, P.S.S., prononcera une causerie sur « Nos dépenses superflues » à la réunion de 8 h. 15, à la salle Saint-Vincent de Paul, 4240 rue Drolet. Tous les membres et les hommes de la paroisse sont invités.

Saint-Stanislas: assemblée à 8 h. 15, à la salle paroissiale, 1371 est, rue Laurier.

MERCREDI 31 JANVIER

Paul-Emile-Lamarche: M. Rosario Blodreau prononcera une causerie sur « La coopération des parents et des enfants », à la séance de la section à 8 h. 15, au sous-sol de l'église, 3435 rue Delisle. Tous les membres et les amis sont les bienvenus.

Iberville: réunion hebdomadaire à 8 h., à la salle du foyer, 530 rue Vinet.

Cours de la semaine, au Monument National: Cours d'académie: lundi, à 8 h., salle 20, José-Delaquerrière; Cours de l'impôt sur le revenu: mardi, à 7 h. 45 et à 9 h., Alfred Doucet;

Cours de diction française: jeudi, à 7 h. 30, Idola Saint-Jean; Cours de coopération (1ère année) philosophie de la coopération, jeudi, à 7 h. 45 et à 9 h., F.-A. Angers;

Cours de coopération (2e année) coopératives d'habitation: vendredi, à 7 h. 45 et à 9 h., R. P. d'Auteuil Richard, S.J.

Le nouveau directeur des arts domestiques

Québec, 29 (D.N.C.) — Comme nous l'annoncions samedi, M. Laurier Barré, ministre de l'Agriculture, a annoncé la nomination de M. Emile Gauthier, agronome, au poste de directeur du service de l'économie et des arts domestiques de la province de Québec. Ce service comprend deux divisions importantes: la direction générale des 875 cercles de fermières du Québec, regroupant au-delà de 50,000 femmes et filles de cultivateurs, et la direction de l'école provinciale des arts domestiques.

M. Gauthier est diplômé de l'Institut agricole d'Oka. Il a fait des études spéciales au collège Macdonald et fait partie du personnel technique du ministère de l'Agriculture depuis 1919. Il a occupé les postes d'instructeur avicole, d'agronome suppléant et d'agronome de district jusqu'en 1929, alors que feu M. J.-L. Perron, alors ministre de l'Agriculture, le nomma aviculteur en chef du Québec.

Par la suite, M. Gauthier fut le premier titulaire du bureau d'agronomie régionale établi à Charlevoix, comprenant les comtés de Portneuf, Québec, Montmorency, Charlevoix et une tranche du comté de Saguenay. Durant ce stage, fructueux en initiatives dans le domaine de l'organisation des cultivateurs sur le plan professionnel et économique, ce technicien fut l'un des plus ardents promo-

Nouveaux directeurs de la Société des Artisans Canadiens-français



Le Dr ROLAND VINCENT



M. ALFRED HARVEY

Viennent d'être nommés membres du Conseil exécutif de la Société des Artisans Canadiens-français à une assemblée récente. Le Dr Vincent, médecin de l'Hôpital Notre-Dame, est aussi le Gouverneur de la Société des Oliviers. M. Harvey était le président du Comité d'Action du district Est et le secrétaire-trésorier depuis nombre d'années de la succursale Hochelaga, No 49, des Artisans.

Il succombe à ses blessures

Pembroke, Ont., 29 (C.P.) — Conrad Douché, jeune homme de Thurso, Qué., a succombé à l'hôpital aux suites de blessures reçues ici dans des travaux de construction. Il est le fils de Joseph Douché, de Thurso.

Aux anciens de Saint-François

Pour des raisons incontrôlables, le festival annoncé par le bulletin et devant avoir lieu à l'académie Saint-François-Xavier, le 30 janvier, n'aura pas lieu. (Comm.)

Rapport annuel des jardiniers-marais

Québec, 29 (D.N.C.) — Au cours de 1944, la coopération des jardiniers-marais de Montréal a vendu plus de 400 wagons de légumes, surtout des pommes de terre, carottes, tomates en paniers, choux, navets, etc., pour le compte de quelque cent producteurs, membres de cette coopérative. Plus de 80 pour cent de ces ventes ont été faites en dehors du marché montréalais.

Tels sont les principaux faits consignés au rapport présenté par le secrétaire, à l'assemblée annuelle de cette coopérative qui avait lieu récemment, à Montréal.

ON DEMANDE

Pour le ministère des Travaux publics, Ottawa. Contremaître des forages d'essai, \$1860-\$2160, plus le boni. On peut obtenir tous les détails et les formules de demande aux bureaux de poste, aux bureaux de la Commission du service civil et aux bureaux de Placement et du Service sélectif. Les formules de demande d'inscription doivent parvenir à la Commission du service civil, à Ottawa, IMMEDIATEMENT. Annonce autorisée par le Directeur du Service sélectif national.

AVIS

LOCATAIRES

LOCATEURS DE CHAMBRES

La Division des loyers de chambres, auparavant établie au No 84 ouest, rue Notre-Dame, sera située, à compter du 30 janvier 1945, au numéro

3401, AVENUE DU PARC, MONTREAL

(angle Sherbrooke)

COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Feuilleton du "Devoir"

LE ROSAIRE

roman traduit de l'anglais de Florence-L. Barclay par E. de Saint-Segond (1)

45. (Suite)

Me trouvant ici depuis quinze jours, j'estime qu'il est temps de vous envoyer un rapport. Rappelez-vous seulement que je suis une pitoyable correspondante. Mais pour une fois je voudrais emprunter la plume d'une bonne épistolière, car je me rends compte que je viens de traverser une crise telle que peu de femmes en ont connu. Nurse Rosemary Gray se tire à merveille de sa tâche, elle

devient peu à peu indispensable à son malade, et elle lui inspire une confiance qui satisfait son orgueil professionnel.

Quant à la pauvre Jane, il lui a fallu se contenter d'apprendre qu'elle était la dernière personne dont il souhaitait la présence; lorsque son nom fut prononcé comme celui d'une visiteuse possible, la malade s'écria: « Oh! Dieu! non! » et son visage manifesta la plus vive répugnance. De sorte que Jane reçut la discipline! Elle a eu le cœur navré. Ah! cher docteur perspicace, vous ne vous étiez pas trompé

longtemps la situation, privée de votre aide; et il serait si heureux de votre présence, et de vous faire constater tout ce qu'il a acquis d'habileté. Et puis vous pourriez plaquer un mot pour Jane, ou du moins savoir ce qu'il pense d'elle. Oh! mon ami, si vous pouviez me consacrer quarante-huit heures! Un peu d'air des landes vous serait salutaire. Et puis je nourris un projet qui dépend en grande partie de votre venue. Venez donc. J'ai besoin de vous.

JEANNETTE

De sir Deryck à nurse Rosemary Gray, Château de Glenesh. N. B. (1).

Ma chère Jeannette,

(1) North Britain: Bretagne du nord. — C'est ainsi qu'on désigne l'Ecosse en Angleterre. (N. du tr.)

(A suivre)

29-1-45

(1) Publié avec l'autorisation de Granger Frères, limitée, seul concessionnaire de la permission de réimprimer au Canada.

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est à Montréal par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire. — Georges Pelletier, directeur-général.

C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mènera le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

Souvenirs

CARCASSONNE

Nous venons de Toulouse, roulant sur un de ces interminables rubans blancs qui sillonnent la France. D'une rectitude désespérante, la route semblait s'allonger à mesure que nous avançons. A cette époque les routes nationales elles-mêmes, quoique excellentes, n'étaient pas toutes macadamisées, surtout dans le Midi, de sorte que nous roulions dans un nuage de fine poussière blanche. De tous côtés des vignobles s'étendaient à perte de vue.

Vers le milieu d'une longue montée, nous rattrapâmes un camion. Un paysan, un panier de superbes raisins noirs sur les genoux, est assis à côté du chauffeur. Pendant quelques secondes, les deux voitures restent parallèles. L'homme se penche; nous lui plaisons sans doute, car il saisit une grappe énorme et nous la lance, accompagnant son geste d'un large sourire. Stupéfaite, j'attrape les raisins au moment où nous dépassons le camion, tandis que de la main le paysan nous envoie un salut amical. Ces fruits étaient tout simplement délicieux et nous les avons d'autant plus appréciés que la chaleur et la poussière étaient accablantes. Je me demande si cela se rencontre souvent, des hommes capables d'avoir le geste de ce paysan de France.

Pendant des kilomètres et des kilomètres encore, la route s'obstine à fuir devant nous sans une courbe et souvent sans ombre. Enfin, le paysage devient moins monotone et soudain, nous apercevons, perchée sur une colline abrupte et séparée de nous par les méandres de l'Aude, les remparts et les tours d'une ville de rêve.

On dirait un château d'enfant, en carton-pâte, placé là par quelque magicien, tellement il semble impossible de voir en plein vingtième siècle une reconstitution aussi parfaite du Moyen-Âge. Mais les magiciens n'existent plus! Les raisins d'enfant; ce n'est ni un effet de l'imagination ni un caprice des yeux, ce sont bel et bien les remparts crénelés, les tours massives aux toits en pain de sucre, les tourelles élançées d'une cité fortifiée du XII^e siècle!

Du temps de César, Carcassonne était déjà une place forte de bonne renommée. Les Visigoths s'en emparèrent en l'an 436. Ils relevèrent les ruines des murs romains et ajoutèrent une seconde enceinte de sorte que la ville devint imprenable par les armes; la ruse, la trahison ou la famine seules peuvent en venir à bout. Cette double enceinte fut renforcée au cours des siècles par l'addition de plusieurs tours et d'un solide château-fort construit au cœur de la cité vers l'an 1000. Ce fut sous Louis XI et surtout du temps de Philippe le Hardi, aux alentours de 1280, que Carcassonne prit l'aspect que nous lui voyons aujourd'hui. Une cinquantaine de tours, les unes sur l'enceinte intérieure, les autres sur l'enceinte extérieure, quelques-unes à cheval sur les deux, furent élevées par les maîtres successifs de la place. A l'heure actuelle, c'est un véritable musée de l'art militaire du Moyen-Âge, car on y trouve à profusion tous les moyens de défense connus des ingénieurs militaires avant l'invention de l'artillerie: courtines, barbicanes, mâchicoulis, archères, zizianes, etc.

À l'entrée du XIII^e siècle, Carcassonne s'était révoltée contre l'autorité royale, fut sévèrement punie par saint Louis qui en chassa les principales familles. Peu de temps après, celles-ci reçurent la permission de s'établir au pied de la colline, sur l'autre rive de l'Aude; ceci donna naissance à une ville nouvelle, intimement liée à la première et portant le même nom. Les habitants de l'antique cité ne peuvent

cachier un léger dédain pour ceux de la ville moderne, — qui date de 1227!

On accède à la ville haute par la porte Narbonnaise ou la porte de l'Aude, les deux seules ouvertures dans la solide muraille. Nous empruntons la première et aussitôt une nuée de gamins environne l'auto; ils s'installent sur les marche-pieds s'offrant à nous guider à travers le dédale des rues tortueuses et étroites. Il faut avancer avec précaution pour ne pas érafler les garde-boue de la voiture aux murs des maisons! A un certain tournant où deux angles droits se succèdent il faut faire toute une série de manœuvres pour négocier le passage!

Devant l'église Saint-Nazaire, fondée au Ve siècle mais reconstruite au XI^e et au XII^e siècle et restaurée en 1850, nous laissons la voiture et suivons un guide qui nous fait faire le tour des remparts. De certains points, le coup d'oeil est très beau et la promenade sur les murs offre beaucoup d'intérêt. La Comédie-Française venait chaque année donner quelques représentations en plein air, à l'ombre des murs de Carcassonne. Il paraît que "Hamlet" joué là au clair de lune était un spectacle inoubliable.

Viollet-le-Duc entreprit la restauration de Carcassonne au milieu du XIX^e siècle, alors que le lierre et les ronces menaçaient de destruction ces murs historiques. Les travaux, intelligemment conduits, ont respecté le caractère médiéval de la cité. On continue d'entretenir les vieilles pierres. Aucune fausse note n'est tolérée, les réparations sont discrètement faites et ne paraissent pas... à l'oeil du touriste, du moins.

Reprenant la voiture nous réussissons à sortir de la ville haute sans accident et visitons la ville moderne. Les rues sont rectilignes et se coupent à angle droit. Leur surface bombée, les profondes rigoles qui les bordent forment, mieux qu'aucun système de signalisation, à ralentir aux croisements. De beaux boulevards plantés d'arbres entourent la ville, qui est le siège d'un évêché et possède deux belles églises. Saint-Vincent renferme le tombeau de Simon de Montfort, et de sa haute tour Méchain calcula le méridien de Paris qui passe à un kilomètre à l'ouest.

Pendant la visite de l'antique cité, un touriste espagnol était entré en conversation avec mon frère qui l'invita à se joindre à nous pour voir la ville basse. En nous quittant il remercia avec la profusion des Méridionaux. Son bérêt fut entrecoupé avec tant d'élégance qu'un peu plus on aurait cru apercevoir un feutre aux larges bords garnis d'une plume de couleur vive! Son adieu fut: Que Notre-Dame et saint Christophe vous protègent et vous accordent bon voyage!

Béatrice CLEMENT

Besoin de médecins à la Croix-Rouge

Le Dr J. E. Ayre, médecin examinateur de la clinique des donateurs de sang de la Croix-Rouge, 1026 ouest, rue Sainte-Catherine, annonce que la clinique souffre actuellement d'un grand besoin de médecins.

Les cliniques sont tenues les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins, de même que les lundis et mardis soirs.

Tout médecin capable de sacrifier quelque temps durant ces heures est prié de communiquer avec le Dr Ayre à PL. 7075.



Cette volontaire de la section des infirmières auxiliaires du Corps de la Croix-Rouge apporte le repas d'un malade dans une salle d'hôpital militaire. Les membres de cette section rendent service dans les salles de contributions de la Clinique de sang de la Croix-Rouge, accompagnant les unités mobiles, accueillant les trains-hôpitaux et maintenant un programme régulier de visites aux hôpitaux. On appelle immédiatement des volontaires pour cette section du Corps.

Pour servir votre santé

L'inconséquence regrettable

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien Plouffe

Quand un bébé vient au monde, la maman met toute sa sollicitude à s'occuper de ce tout-petit qui est le prolongement de son amour, le trait d'union qui la rapproche encore davantage de son seigneur et maître. Elle accorde à son nouveau-né tous les soins voulus. Elle veille sur la santé de ce minuscule organisme. Elle appelle le médecin quand il est malade et, si elle est vraiment à la page, elle fréquente la consultation de nourrissons ou la goutte de lait.

Dans tout cela, que fait-elle alors de s'occuper du corps de son enfant, exclusivement de son corps? Eh bien, l'hygiéniste voudrait que cette attention portée à l'organisme physique du bébé fût accordée aussi au corps de l'enfant qui va grandir. Pourquoi néglige-t-on plus le corps d'un enfant de quatre, cinq ou six ans, que le corps d'un bébé? Pourquoi cette insouciance augmente-t-elle en raison directe de la croissance de l'enfant? Car, c'est un fait, une maman s'occupe un peu moins du corps de son enfant à mesure qu'il se développe! N'est-ce pas un non-sens?

Un exemple éloquent sur le vif: un trop grand nombre d'enfants partent pour l'école sans manger, alors qu'une maman ne manquerait jamais de donner le biberon à son bébé. Certes, le biberon de lait est nécessaire mais le petit déjeuner aussi!

On considérerait comme une décadence la mère qui oublierait de donner le biberon ou le sein à son nouveau-né. Et cependant, il y a des mères qui ne se lèvent pas, le matin, pour préparer le déjeuner de leurs enfants, des enfants qui s'en vont en classe! Il y a là un fait indéniable, inconcevable, et qui contient une contradiction qui ne saurait échapper à un observateur un tant soit peu sagace.

Cela ne prouve-t-il pas qu'on a une tendance marquée à négliger le corps et partant la santé, dès que l'enfant commence à devenir un petit homme ou une petite fille?

Est-ce que la sollicitude maternelle envers le corps de son enfant ne diminue pas à mesure qu'il grandit? A tout le moins, la maman ne devrait-elle pas s'occuper autant de l'organisme physique de l'enfant que de l'organisme physique du bébé? Qu'on réfléchisse sur ce point, et l'on verra qu'il est assez difficile de ne pas abonder dans le sens de l'hygiéniste. Si les parents se négligent un peu en face de l'enfant qui se développe, qui va bientôt aller à l'école, qui va en

classe et commence à ne plus être un petit garçon ou une petite fille, alors, n'est-ce pas, cette négligence, cette insouciance ou cette inconscience va en s'accroissant. Et, en conséquence, on n'attachera pas l'importance qu'il faut aux périls et embûches qui menacent la santé des jeunes gens et des jeunes filles? Or, à qui fera-t-on croire que les parents n'ont pas dans ce domaine, des devoirs, des obligations, des responsabilités?

Adrien PLOUFFE

La Vie Pratique

Conseils et bonnes idées

Cette pellette de charbon...

Avec les gros froids que nous subissons, il est de plus en plus difficile de ne pas brûler cette pellette de charbon qu'on nous demande d'épargner. Voici quelques moyens qui pourront nous aider à tirer du charbon tout le rendement possible.

L'humidité — Si les appareils humidificateurs sont toujours remplis d'eau, les pièces seront confortables à une température plus basse, tout en étant plus saines.

Les radiateurs — Si le dessus des radiateurs n'est pas couvert de bibelots, ils donneront un maximum de chaleur qui pourra circuler aisément dans la pièce.

Le registre — Si le registre du foyer est fermé quand celui-ci ne sert pas, l'air chaud ne pourra pas s'échapper par la cheminée.

Quarante pour cent moins de vitamines

Le froid empêche le lait de sécher à l'entrée des appartements ou sur la galerie. Mais, l'empêcher de sécher ne suffit pas, il faut aussi lui conserver toutes ses vitamines. Une bouteille de lait laissée au soleil pendant une heure, perd 40 pour cent de ses vitamines B composées. Demandez donc au laitier de placer votre lait à l'ombre jusqu'à l'heure où il vous est possible d'aller le chercher.

Utiles à retrouver

Si vous laissez les enfants s'amuser avec vos ciseaux, il existe dix chances contre une que ceux-ci deviennent très émoussés. En gardant un morceau de papier sablé dans votre panier à ouvrage, vous n'aurez qu'à le couper avec les ciseaux plusieurs fois pour qu'ils retrouvent leur tranchant. Une aiguille passée dans le papier sablé devient aussi plus piquante.

Une épingle à linge ou une bille que vous aurez soin de garder dans le panier à ouvrage servira quand vous aurez à raccommorder des doigts de gants troués.

Coudre du papier de soie avec du jersey empêchera celui-ci de s'étirer. Le papier s'enlève facilement une fois la couture terminée.

Les oeufs

Les oeufs possèdent une couche protectrice sur leur coquille qui aide à les conserver frais. Il ne faut pas les laver, excepté juste avant de s'en servir. S'ils sont vraiment trop sales, on peut toujours les essuyer avec un torchon humide.

Pour trancher les oeufs cuits durs, il est bon de tremper le couteau dans l'eau froide et les jaunes ne se briseront pas.

Ouvrages intéressants

Histoire de la province de Québec (13 vols par Robert Rumilly)	16.25
Mission par Joseph E. Davies	3.15
Musique — Léo-Pol Morin	2.15
Les Cahiers des Dix — no neuf	1.90
La Caravane humaine	
Comte J. Du Plessis	1.90
La Civilisation de la Nouvelle France — Guy Frégault	2.40
L'art d'aimer ses enfants et de délivrer les du mal par Verine	2.50
Projections — par le R. P. M.-A. Lamarche, O.P.	1.10
Poèmes — Andante de Félix Leclerc	1.10
Les Brigittes de Berthe Bernage (5 vols)	5.00
L'Homme d'affaires — Edras Minville	1.00
Péguet et la Vraie France — en collaboration	1.50
L'Art du théâtre — par Henri Ghéon	1.25

SERVICE DE

LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La Ligue de vigilance sociale

Le dîner de mercredi sera présidé par le Dr Donatien Marion

C'est le Dr Donatien Marion, président de la section Duvernay, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui présidera le dîner d'inauguration de la Ligue de vigilance sociale, qui sera créée mercredi soir prochain, au Cercle Universitaire.

Me Jean-J. Penverne, fondateur de la Ligue, prononcera la conférence, intitulée: "La lutte contre la prostitution à Montréal". Il sera présenté par le R. P. Georges Desjardins, S.J., et remercié par M. Roger Duhamel, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste. Une invitation toute particulière est faite aux diverses associations de Montréal. Elles sont priées de déléguer des représentants à la soirée de mercredi, car on les invitera à collaborer avec la Ligue de vigilance sociale, en prenant part au travail des comités de la Ligue.

Le président de cette Ligue, le juge Fabre-Survery, portera aussi la parole.

Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, sera parmi les invités de la table d'honneur, de même que le juge en chef de la province de Québec, M. Séverin Létourneau; le juge en chef de la Cour supérieure, M. V. S. Bond; le général Renaud, commandant du district militaire no 4; Mgr Philippe Perrier, P.A., vicaire général du diocèse de Montréal, et quelques autres dignitaires.

La soirée est organisée par la section Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste. On peut se procurer des billets au secrétariat général de la Société Saint-Jean-Baptiste ou à la Chambre de commerce des jeunes.

Les vocations aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 29 (D.N.C.) — Des 37 finissants du séminaire des Trois-Rivières, 15 embrasseront la vie religieuse et 22 demeureront dans le monde.

Des 15 qui se consacreront à la prêtrise, 9 entreront au Grand Séminaire, un au St-John's Seminary aux États-Unis, deux chez les Jésuites, un chez les Prêtres des Missions-Etrangères, un chez les Oblats et un chez les Pères Blancs d'Afrique.

Voici comment se répartiront ceux qui resteront dans le monde: médecine, 7; médecine-vétérinaire, 1; art dentaire, 1; Ecole des Hautes Etudes commerciales, 3; hautes études et droit, 1; génie civil, 2; notariat, 2; génie des mines, droit et sciences sociales, service social industriel, Ecole normale, biologie, un chacun.

Exemption de taxes pour les industries

M. Raymond-P. McElroy, grand syndic pour les États-Unis et le Canada du Benevolent Order of Eagles, adressait la parole aux membres de l'Aire locale à leurs quartiers généraux de 1079 rue Berri, Montréal, à l'occasion de l'initiation de 200 nouveaux membres, ce qui élève le total des membres pour le local à environ 2,000.

L'on s'accorde à reconnaître, dit-il, qu'il serait beaucoup plus simple et beaucoup plus profitable pour le gouvernement des États-Unis et celui du Canada d'accorder des exemptions d'impôts sur le revenu aux compagnies qui garantissent de l'emploi, plutôt que de percevoir les taxes et d'avoir ensuite à en distribuer le revenu en secours de toutes sortes.

Les industries et les autres firmes pourraient utiliser cet argent épargné par les exemptions pour le développement de leur commerce.

EATON

Heures d'affaires du lundi au vendredi: 9 h. 30 à 5 h. 30. Nous fermons à 1 heure le samedi.

Tussy Offre spéciale de LOTION contre le vent et le froid

Se vendant ordinairement 1.25 **.75**

C'est la lotion originelle de Tussy, délicieusement parfumée, recommandée pour la peau gercée par la température inclément ou séchée par la chaleur des maisons. C'est aussi une bonne lotion pour le corps, une excellente base pour la poudre et un bon émollient pour les talons, les coudes et les mains.

Commandes téléphoniques acceptées — Plateau 9211

Articles de toilette, au rez-de-chaussée



T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

POURRIURE

Le "vrai" temps pour ACHETER



Mouton de Perse

Superbe collection de manteaux, de "plates" et de peaux de tous les frisés pour tous les goûts. \$265. à \$695.

Chat Sauvage

Une spécialité dont Reid est jaloux! Un choix que vous ne trouverez nulle part ailleurs. \$195. à \$395. 6 manteaux de petite grandeur à \$165.00



CH. 3181



IL Vous Soulage Agréablement

de l'enchiffrement, des éternuements et des souffrances

Du RHUME de CERVEAU

Quelques gouttes dans chaque narine... Agissent rapidement, à la source-même du mal

Dès l'instant où vous mettez du Vicks Va-tro-nol (quelques gouttes) dans chaque narine, il commence à vous soulager de l'enchiffrement, des éternuements et des souffrances du rhume de cerveau. Si le Va-tro-nol — une médication spéciale — est si efficace, c'est parce qu'il fait trois choses importantes pour vous soulager de vos maux: (1) il dissipe l'enflure des membranes... (2) il apaise l'irritation... (3) il aide à déboucher votre nez

... en facilitant la respiration... et le soulagement est merveilleux! Suivez les instructions dans le dépliant. ATTENTION!... Employé dès le moindre reniflement, ou signe précurseur de rhume, le Va-tro-nol empêche bien des rhumes de se déclarer.

VICKS VA-TRO-NOL





Lundi, 29 janvier 1945

Programmes spéciaux
à 8.30 p.m. CAPE-CONCERT. — Les Pu-

Sommaire des postes locaux

6.00 A Radio-Canada	10.30 A communiquer.	10.30 Danse
6.15 Radio-Journal	10.35 Nouvelles B.C.	10.35 Danse
6.30 Revue de l'actualité.	11.00 Musique de danse	10.45 Danse
6.45 Mélodies du soir.	11.05 Nouvelles	10.55 Danse
6.50 Un homme et son pé-	11.10 Fin des émissions	11.05 Danse
7.15 Métropole.	11.15 Le vagabond qui	11.15 Danse
7.30 Soirées canadiennes.	11.20 Le vagabond qui	11.25 Danse
7.45 La Fiancée du Com-	11.25 Le vagabond qui	11.30 Danse
8.00 Club musical.	11.30 Le vagabond qui	11.35 Danse
8.15 Le choc des idées.	11.35 Le vagabond qui	11.40 Danse
8.30 Chanteurs géorgiens.	11.40 Le vagabond qui	11.45 Danse
8.45 Lubka Kolesa.	11.45 Le vagabond qui	11.50 Danse
9.00 Radio-Journal	11.50 Le vagabond qui	11.55 Danse
9.15 Causeries industriel-	11.55 Le vagabond qui	12.00 Danse
9.30 François Roze.	12.00 Le vagabond qui	12.05 Danse
9.45 Musique de danse.	12.05 Le vagabond qui	12.10 Danse
9.55 Intermède.	12.10 Le vagabond qui	12.15 Danse
10.00 Radio-Journal	12.15 Le vagabond qui	12.20 Danse
10.15 Causeries industriel-	12.20 Le vagabond qui	12.25 Danse
10.30 François Roze.	12.25 Le vagabond qui	12.30 Danse
10.45 Musique de danse.	12.30 Le vagabond qui	12.35 Danse
10.55 Intermède.	12.35 Le vagabond qui	12.40 Danse
11.00 Radio-Journal	12.40 Le vagabond qui	12.45 Danse
11.15 Causeries industriel-	12.45 Le vagabond qui	12.50 Danse
11.30 François Roze.	12.50 Le vagabond qui	12.55 Danse
11.45 Musique de danse.	12.55 Le vagabond qui	13.00 Danse
11.55 Intermède.	13.00 Le vagabond qui	13.05 Danse
12.00 Radio-Journal	13.05 Le vagabond qui	13.10 Danse
12.15 Causeries industriel-	13.10 Le vagabond qui	13.15 Danse
12.30 François Roze.	13.15 Le vagabond qui	13.20 Danse
12.45 Musique de danse.	13.20 Le vagabond qui	13.25 Danse
12.55 Intermède.	13.25 Le vagabond qui	13.30 Danse
13.00 Radio-Journal	13.30 Le vagabond qui	13.35 Danse
13.15 Causeries industriel-	13.35 Le vagabond qui	13.40 Danse
13.30 François Roze.	13.40 Le vagabond qui	13.45 Danse
13.45 Musique de danse.	13.45 Le vagabond qui	13.50 Danse
13.55 Intermède.	13.50 Le vagabond qui	13.55 Danse
14.00 Radio-Journal	13.55 Le vagabond qui	14.00 Danse
14.15 Causeries industriel-	14.00 Le vagabond qui	14.05 Danse
14.30 François Roze.	14.05 Le vagabond qui	14.10 Danse
14.45 Musique de danse.	14.10 Le vagabond qui	14.15 Danse
14.55 Intermède.	14.15 Le vagabond qui	14.20 Danse
15.00 Radio-Journal	14.20 Le vagabond qui	14.25 Danse
15.15 Causeries industriel-	14.25 Le vagabond qui	14.30 Danse
15.30 François Roze.	14.30 Le vagabond qui	14.35 Danse
15.45 Musique de danse.	14.35 Le vagabond qui	14.40 Danse
15.55 Intermède.	14.40 Le vagabond qui	14.45 Danse
16.00 Radio-Journal	14.45 Le vagabond qui	14.50 Danse
16.15 Causeries industriel-	14.50 Le vagabond qui	14.55 Danse
16.30 François Roze.	14.55 Le vagabond qui	15.00 Danse
16.45 Musique de danse.	15.00 Le vagabond qui	15.05 Danse
16.55 Intermède.	15.05 Le vagabond qui	15.10 Danse
17.00 Radio-Journal	15.10 Le vagabond qui	15.15 Danse
17.15 Causeries industriel-	15.15 Le vagabond qui	15.20 Danse
17.30 François Roze.	15.20 Le vagabond qui	15.25 Danse
17.45 Musique de danse.	15.25 Le vagabond qui	15.30 Danse
17.55 Intermède.	15.30 Le vagabond qui	15.35 Danse
18.00 Radio-Journal	15.35 Le vagabond qui	15.40 Danse
18.15 Causeries industriel-	15.40 Le vagabond qui	15.45 Danse
18.30 François Roze.	15.45 Le vagabond qui	15.50 Danse
18.45 Musique de danse.	15.50 Le vagabond qui	15.55 Danse
18.55 Intermède.	15.55 Le vagabond qui	16.00 Danse
19.00 Radio-Journal	16.00 Le vagabond qui	16.05 Danse
19.15 Causeries industriel-	16.05 Le vagabond qui	16.10 Danse
19.30 François Roze.	16.10 Le vagabond qui	16.15 Danse
19.45 Musique de danse.	16.15 Le vagabond qui	16.20 Danse
19.55 Intermède.	16.20 Le vagabond qui	16.25 Danse
20.00 Radio-Journal	16.25 Le vagabond qui	16.30 Danse
20.15 Causeries industriel-	16.30 Le vagabond qui	16.35 Danse
20.30 François Roze.	16.35 Le vagabond qui	16.40 Danse
20.45 Musique de danse.	16.40 Le vagabond qui	16.45 Danse
20.55 Intermède.	16.45 Le vagabond qui	16.50 Danse
21.00 Radio-Journal	16.50 Le vagabond qui	16.55 Danse
21.15 Causeries industriel-	16.55 Le vagabond qui	17.00 Danse
21.30 François Roze.	17.00 Le vagabond qui	17.05 Danse
21.45 Musique de danse.	17.05 Le vagabond qui	17.10 Danse
21.55 Intermède.	17.10 Le vagabond qui	17.15 Danse
22.00 Radio-Journal	17.15 Le vagabond qui	17.20 Danse
22.15 Causeries industriel-	17.20 Le vagabond qui	17.25 Danse
22.30 François Roze.	17.25 Le vagabond qui	17.30 Danse
22.45 Musique de danse.	17.30 Le vagabond qui	17.35 Danse
22.55 Intermède.	17.35 Le vagabond qui	17.40 Danse
23.00 Radio-Journal	17.40 Le vagabond qui	17.45 Danse
23.15 Causeries industriel-	17.45 Le vagabond qui	17.50 Danse
23.30 François Roze.	17.50 Le vagabond qui	17.55 Danse
23.45 Musique de danse.	17.55 Le vagabond qui	18.00 Danse
23.55 Intermède.	18.00 Le vagabond qui	18.05 Danse
24.00 Radio-Journal	18.05 Le vagabond qui	18.10 Danse
24.15 Causeries industriel-	18.10 Le vagabond qui	18.15 Danse
24.30 François Roze.	18.15 Le vagabond qui	18.20 Danse
24.45 Musique de danse.	18.20 Le vagabond qui	18.25 Danse
24.55 Intermède.	18.25 Le vagabond qui	18.30 Danse
25.00 Radio-Journal	18.30 Le vagabond qui	18.35 Danse
25.15 Causeries industriel-	18.35 Le vagabond qui	18.40 Danse
25.30 François Roze.	18.40 Le vagabond qui	18.45 Danse
25.45 Musique de danse.	18.45 Le vagabond qui	18.50 Danse
25.55 Intermède.	18.50 Le vagabond qui	18.55 Danse
26.00 Radio-Journal	18.55 Le vagabond qui	19.00 Danse
26.15 Causeries industriel-	19.00 Le vagabond qui	19.05 Danse
26.30 François Roze.	19.05 Le vagabond qui	19.10 Danse
26.45 Musique de danse.	19.10 Le vagabond qui	19.15 Danse
26.55 Intermède.	19.15 Le vagabond qui	19.20 Danse
27.00 Radio-Journal	19.20 Le vagabond qui	19.25 Danse
27.15 Causeries industriel-	19.25 Le vagabond qui	19.30 Danse
27.30 François Roze.	19.30 Le vagabond qui	19.35 Danse
27.45 Musique de danse.	19.35 Le vagabond qui	19.40 Danse
27.55 Intermède.	19.40 Le vagabond qui	19.45 Danse
28.00 Radio-Journal	19.45 Le vagabond qui	19.50 Danse
28.15 Causeries industriel-	19.50 Le vagabond qui	19.55 Danse
28.30 François Roze.	19.55 Le vagabond qui	20.00 Danse
28.45 Musique de danse.	20.00 Le vagabond qui	20.05 Danse
28.55 Intermède.	20.05 Le vagabond qui	20.10 Danse
29.00 Radio-Journal	20.10 Le vagabond qui	20.15 Danse
29.15 Causeries industriel-	20.15 Le vagabond qui	20.20 Danse
29.30 François Roze.	20.20 Le vagabond qui	20.25 Danse
29.45 Musique de danse.	20.25 Le vagabond qui	20.30 Danse
29.55 Intermède.	20.30 Le vagabond qui	20.35 Danse
30.00 Radio-Journal	20.35 Le vagabond qui	20.40 Danse
30.15 Causeries industriel-	20.40 Le vagabond qui	20.45 Danse
30.30 François Roze.	20.45 Le vagabond qui	20.50 Danse
30.45 Musique de danse.	20.50 Le vagabond qui	20.55 Danse
30.55 Intermède.	20.55 Le vagabond qui	21.00 Danse

Mardi, 30 janvier 1945

Sommaire des postes locaux

6.00 A Radio-Canada	10.30 A communiquer.	10.30 Danse
6.15 Radio-Journal	10.35 Nouvelles B.C.	10.35 Danse
6.30 Revue de l'actualité.	11.00 Musique de danse	10.45 Danse
6.45 Mélodies du soir.	11.05 Nouvelles	10.55 Danse
6.50 Un homme et son pé-	11.10 Fin des émissions	11.05 Danse
7.15 Métropole.	11.15 Le vagabond qui	11.15 Danse
7.30 Soirées canadiennes.	11.20 Le vagabond qui	11.25 Danse
7.45 La Fiancée du Com-	11.25 Le vagabond qui	11.30 Danse
8.00 Club musical.	11.30 Le vagabond qui	11.35 Danse
8.15 Le choc des idées.	11.35 Le vagabond qui	11.40 Danse
8.30 Chanteurs géorgiens.	11.40 Le vagabond qui	11.45 Danse
8.45 Lubka Kolesa.	11.45 Le vagabond qui	11.50 Danse
9.00 Radio-Journal	11.50 Le vagabond qui	11.55 Danse
9.15 Causeries industriel-	11.55 Le vagabond qui	12.00 Danse
9.30 François Roze.	12.00 Le vagabond qui	12.05 Danse
9.45 Musique de danse.	12.05 Le vagabond qui	12.10 Danse
9.55 Intermède.	12.10 Le vagabond qui	12.15 Danse
10.00 Radio-Journal	12.15 Le vagabond qui	12.20 Danse
10.15 Causeries industriel-	12.20 Le vagabond qui	12.25 Danse
10.30 François Roze.	12.25 Le vagabond qui	12.30 Danse
10.45 Musique de danse.	12.30 Le vagabond qui	12.35 Danse
10.55 Intermède.	12.35 Le vagabond qui	12.40 Danse
11.00 Radio-Journal	12.40 Le vagabond qui	12.45 Danse
11.15 Causeries industriel-	12.45 Le vagabond qui	12.50 Danse
11.30 François Roze.	12.50 Le vagabond qui	12.55 Danse
11.45 Musique de danse.	12.55 Le vagabond qui	13.00 Danse
11.55 Intermède.	13.00 Le vagabond qui	13.05 Danse
12.00 Radio-Journal	13.05 Le vagabond qui	13.10 Danse
12.15 Causeries industriel-	13.10 Le vagabond qui	13.15 Danse
12.30 François Roze.	13.15 Le vagabond qui	13.20 Danse
12.45 Musique de danse.	13.20 Le vagabond qui	13.25 Danse
12.55 Intermède.	13.25 Le vagabond qui	13.30 Danse
13.00 Radio-Journal	13.30 Le vagabond qui	13.35 Danse
13.15 Causeries industriel-	13.35 Le vagabond qui	13.40 Danse
13.30 François Roze.	13.40 Le vagabond qui	13.45 Danse
13.45 Musique de danse.	13.45 Le vagabond qui	13.50 Danse
13.55 Intermède.	13.50 Le vagabond qui	13.55 Danse
14.00 Radio-Journal	13.55 Le vagabond qui	14.00 Danse
14.15 Causeries industriel-	14.00 Le vagabond qui	14.05 Danse
14.30 François Roze.	14.05 Le vagabond qui	14.10 Danse
14.45 Musique de danse.	14.10 Le vagabond qui	14.15 Danse
14.55 Intermède.	14.15 Le vagabond qui	14.20 Danse
15.00 Radio-Journal	14.20 Le vagabond qui	14.25 Danse
15.15 Causeries industriel-	14.25 Le vagabond qui	14.30 Danse
15.30 François Roze.	14.30 Le vagabond qui	14.35 Danse
15.45 Musique de danse.	14.35 Le vagabond qui	14.40 Danse
15.55 Intermède.	14.40 Le vagabond qui	14.45 Danse
16.00 Radio-Journal	14.45 Le vagabond qui	14.50 Danse
16.15 Causeries industriel-	14.50 Le vagabond qui	14.55 Danse
16.30 François Roze.	14.55 Le vagabond qui	15.00 Danse
16.45 Musique de danse.	15.00 Le vagabond qui	15.05 Danse
16.55 Intermède.	15.05 Le vagabond qui	15.10 Danse
17.00 Radio-Journal	15.10 Le vagabond qui	15.15 Danse
17.15 Causeries industriel-	15.15 Le vagabond qui	15.20 Danse
17.30 François Roze.	15.20 Le vagabond qui	15.25 Danse
17.45 Musique de danse.	15.25 Le vagabond qui	15.30 Danse
17.55 Intermède.	15.30 Le vagabond qui	15.35 Danse
18.00 Radio-Journal	15.35 Le vagabond qui	15.40 Danse
18.15 Causeries industriel-	15.40 Le vagabond qui	15.45 Danse
18.30 François Roze.	15.45 Le vagabond qui	15.50 Danse
18.45 Musique de danse.	15.50 Le vagabond qui	15.55 Danse
18.55 Intermède.	15.55 Le vagabond qui	16.00 Danse
19.00 Radio-Journal	16.00 Le vagabond qui	16.05 Danse
19.15 Causeries industriel-	16.05 Le vagabond qui	16.10 Danse
19.30 François Roze.	16.10 Le vagabond qui	16.15 Danse
19.45 Musique de danse.	16.15 Le vagabond qui	16.20 Danse
19.55 Intermède.	16.20 Le vagabond qui	16.25 Danse
20.00 Radio-Journal	16.25 Le vagabond qui	16.30 Danse
20.15 Causeries industriel-	16.30 Le vagabond qui	16.35 Danse
20.30 François Roze.	16.35 Le vagabond qui	16.40 Danse
20.45 Musique de danse.	16.40 Le vagabond qui	16.45 Danse
20.55 Intermède.	16.45 Le vagabond qui	16.50 Danse
21.00 Radio-Journal	16.50 Le vagabond qui	16.55 Danse
21.15 Causeries industriel-	16.55 Le vagabond qui	17.00 Danse
21.30 François Roze.	17.00 Le vagabond qui	17.05 Danse
21.45 Musique de danse.	17.05 Le vagabond qui	17.10 Danse
21.55 Intermède.	17.10 Le vagabond qui	17.15 Danse
22.00 Radio-Journal	17.15 Le vagabond qui	17.20 Danse
22.15 Causeries industriel-	17.20 Le vagabond qui	17.25 Danse
22.30 François Roze.	17.25 Le vagabond qui	17.30 Danse
22.45 Musique de danse.	17.30 Le vagabond qui	17.35 Danse
22.55 Intermède.	17.35 Le vagabond qui	17.40 Danse
23.00 Radio-Journal	17.40 Le vagabond qui	17.45 Danse
23.15 Causeries industriel-	17.45 Le vagabond qui	17.50 Danse
23.30 François Roze.	17.50 Le vagabond qui	17.55 Danse
23.45 Musique de danse.	17.55 Le vagabond qui	18.00 Danse
23.55 Intermède.	18.00 Le vagabond qui	18.05 Danse
24.00 Radio-Journal	18.05 Le vagabond qui	18.10 Danse
24.15 Causeries industriel-	18.10 Le vagabond qui	18.15 Danse
24.30 François Roze.	18.15 Le vagabond qui	18.20 Danse
24.45 Musique de danse.	18.20 Le vagabond qui	18.25 Danse
24.55 Intermède.	18.25 Le vagabond qui	18.30 Danse
25.00 Radio-Journal	18.30 Le vagabond qui	18.35 Danse
25.15 Causeries industriel-	18.35 Le vagabond qui	18.40 Danse
25.30 François Roze.	18.40 Le vagabond qui	18.45 Danse
25.45 Musique de danse.	18.45 Le vagabond qui	18.50 Danse
25.55 Intermède.	18.50 Le vagabond qui	18.55 Danse
26.00 Radio-Journal	18.55 Le vagabond qui	19.00 Danse
26.15 Causeries industriel-	19.00 Le vagabond qui	19.05 Danse
26.30 François Roze.	19.05 Le vagabond qui	19.10 Danse
26.45 Musique de danse.	19.10 Le vagabond qui	19.15 Danse
26.55 Intermède.	19.15 Le vagabond qui	19.20 Danse
27.00 Radio-Journal	19.20 Le vagabond qui	19.25 Danse
27.15 Causeries industriel-	19.25 Le vagabond qui	19.30 Danse
27.30 François Roze.	19.30 Le vagabond qui	19.35 Danse
27.45 Musique de danse.	19.35 Le vagabond qui	19.40 Danse
27.55 Intermède.	19.40 Le vagabond qui	19.45 Danse
28.00 Radio-Journal	19.45 Le vagabond qui	19.50 Danse
28.15 Causeries industriel-	19.50 Le vagabond qui	19.55 Danse
28.30 François Roze.	19.55 Le vagabond qui	20.00 Danse
28.45 Musique de danse.	20.00 Le vagabond qui	20.05 Danse
28.55 Intermède.	20.05 Le vagabond qui	20.10 Danse
29.00 Radio-Journal	20.10 Le vagabond qui	20.15 Danse
29.15 Causeries industriel-	20.15 Le vagabond qui	20.20 Danse
29.30 François Roze.	20.20 Le vagabond qui	20.25 Danse
29.45 Musique de danse.	20.25 Le vagabond qui	20.30 Danse
29.55 Intermède.	20.30 Le vagabond qui	20.35 Danse
30.00 Radio-Journal	20.35 Le vagabond qui	20.40 Danse
30.15 Causeries industriel-	20.40 Le vagabond qui	20.45 Danse
30.30 François Roze.	20.45 Le vagabond qui	20.50 Danse
30.45 Musique de danse.	20.50 Le vagabond qui	20.55 Danse
30.55 Intermède.	20.55 Le vagabond qui	21.00 Danse

En faveur des Unions russes et du C.I.O.

Londres, 29 (D'une dépêche du New York Times signée par Louis Stark). — On apprendrait hier de source autorisée que la Fédération américaine du travail se séparerait de la Fédération internationale des Unions ouvrières, si cette dernière, qui doit se réunir jeudi prochain, ne modifie les règlements qui favorisent l'admission prochaine des Unions soviétiques et du C. I. O. (Congress of Industrial Organizations) dans ladite Fédération internationale.

Sir Walter Citrine et Walter Schevenels, respectivement président et secrétaire général de la Fédération internationale des Unions ouvrières, se sont rencontrés hier à la Fédération américaine du travail et en ont permis l'entrée au C.I.O. et aux unions russes en même temps.

Dans leur projet d'un mouvement des unions ouvrières pour la reconstruction du monde, ces organisations se basent sur le principe qui prohibe l'admission de plus d'une union ouvrière centrale pour un pays donné. Cependant, selon le plan projeté, la Fédération internationale des Unions ouvrières prévoit que l'admission de certaines organisations amène la résignation de certaines autres.

De toutes façons, le conseil d'urgence de la Fédération internationale des Unions ouvrières qui a convoqué une réunion de son conseil général, est tout à fait averti du dilemme qu'il doit envisager. Sir Walter Citrine est actuellement en Grèce en compagnie d'une délégation ouvrière, et il se peut que le délai qu'il mettra à revenir ne provoque l'ajournement de la réunion de la Fédération internationale des Unions ouvrières à deux ou trois jours plus tard.

S'en tenir au petit modèle d'automobile

Londres, 29 (C.P.). — Lord Brabazon, ancien ministre du transport, a demandé vendredi aux manufacturiers anglais de s'en tenir à la fabrication de petites automobiles, après la guerre, afin de rencontrer la concurrence des exportations des Etats-Unis sur les marchés pauvres.

Si vous pensez rencontrer les Etats-Unis sur leur propre

de conférence de M. Louis Rougier

antagonisme entre les Etats de l'Est européen issus des Traités de paix et les revendications territoriales de la Russie soviétique amènent pour la France la perte de sa dernière garantie, la garantie soviétique

Lorsque la France eut perdu, par suite du manque de parole ou de l'incohérence logique de ses Alliés, la garantie naturelle, la garantie politique, la garantie sociale et la garantie régionale, il ne lui resta plus qu'à retourner à la vieille politique de l'équilibre des Puissances. Les Etats-Unis étant retournés à leur isolationnisme, la Grande-Bretagne soutenant les manœuvres de l'Allemagne aux traités, l'Italie devenant francophile dans la mesure où la France soutenait la Yougoslavie, il ne restait plus pour celle-ci, comme Alliés possibles, que les Etats de l'Est européen issus des traités de paix. C'est ainsi que le gouvernement français passe des traités d'assistance mutuelle avec la Pologne, en 1921; avec la Tchécoslovaquie, en 1924; avec la Roumanie, en 1926; avec la Yougoslavie, en 1927. Ces alliances étaient en quelque sorte la matérialisation de l'ancienne alliance russe. Elles étaient des substituts. Le malheur était que deux de ces Etats ne s'entendaient pas: c'est la Pologne et la Tchécoslovaquie brouillées à propos de Teschen. La Petite-Entente se fit sans la Pologne et fut dirigée uniquement contre les menées révisionnistes de la Hongrie et la restauration éventuelle des Habsbourg.

La Russie soviétique, rejetée du côté de l'Asie par la défaite, la révolution et les interventions de Russes-Blancs fit d'abord une politique anti-allemande. Elle appuya les nationalistes turcs, agita l'Asie, conclut à Rapallo, le 16 avril 1922, un pacte d'amitié avec l'Allemagne. Lors de l'ascension de la puissance japonaise en Extrême-Orient, lors de la venue de Hitler au pouvoir, le gouvernement français se dessein de contraindre l'espace vital allemand sur les riches plaines de l'Ukraine, elle opéra le renversement de politique, qu'elle conduisit à soutenir la Société des Nations, à y prendre la place laissée par l'Allemagne, à conclure avec la France un pacte de non-agression, le 27 novembre 1932, transformé en pacte d'assistance mutuelle, le 2 mai 1935. Ce pacte fut complété par un semblable passé entre la Russie et la Tchécoslovaquie, le 16 mai, devant prendre effet, dès que l'assistance française serait entrée en action.

Le problème qui se pose alors pour le gouvernement français c'est celui d'accorder son alliance russe avec ses alliances antérieures, notamment avec son alliance polono-russe et son alliance roumaine. C'est ce que Louis Barthou s'efforce de faire, pendant l'été de 1934, avec son projet d'un Locarno de l'Est. Il n'y a pas eu de pacte de ces alliances sont incompatibles.

En effet, la Pologne et la Roumanie ont annexé des territoires que la Russie, qu'elle soit soviétique ou tsariste, regarde comme son bien propre. Dès lors, la Pologne ni la Roumanie ne veulent, en cas d'agression, permettre le passage des armées russes sur leur territoire: elles ont trop peur qu'elles y demeurent. On ne peut être à la fois l'allié des Polonais et des Roumains d'un côté et des Russes de l'autre. Seule, la Tchécoslovaquie fait exception.

La crise sud-est mit le pacte franco-soviétique, pour la première fois à l'épreuve. La venue du premier ministre britannique à Berchtesgaden et le rapport de lord Runciman désarmèrent toute velléité de résistance. Munich se fit sans la Russie et on ne laissa au gouvernement tchécoslovaque que l'option contre l'écroulement ou une acceptation sans appel.

La crise polonoise la mit, pour la seconde fois, à l'épreuve. La Grande-Bretagne, qui, pendant vingt ans, avait refusé de garantir les frontières de l'Est européen, donnant ainsi à Hitler l'opportunité de réaliser l'Anschluss et de démembrer la Tchécoslovaquie, accorda au colonel Beck un blanc-seing inconditionnel, le laissant seul juge de la paix ou de la guerre; et les négociations commencèrent avec la Russie. Le jour même, le 31 mars 1939, où l'Angleterre annonçait le renversement de sa politique à la onzième heure, Staline remplaçait, symptôme alarmant, à la tête du commissariat des Affaires étrangères Litvinov par Molotov.

Les Alliés offraient à la Russie les risques de la guerre pour sauvegarder l'indépendance et l'intégrité de la Pologne. L'Allemagne offrait à la Russie les avantages de la paix et le partage de la Pologne. Pendant que les missions militaires alliées révélaient les plans de leurs états-majors à Moscou, Ribbentrop négocia avec Molotov et s'envola, le 21 août, pour signer, le 23 août 1939, le pacte de non-agression avec les Soviets. Hitler, ayant achevé la ligne Siegfried à l'ouest et n'ayant plus à craindre la Russie, décida alors d'ouvrir la porte du temple de Janus; c'est la seconde guerre mondiale.

La France ne dispose plus d'autre garantie que son armée. Mais, la lettre du Traité de Versailles, l'esprit de Genève et de Locarno, la pression de l'opinion publique anglaise, les parties de gauche ont voulu que ce ne soit qu'une armée défensive. C'est, de plus, l'armée des classes creuses. En mobilisant tous les hommes de 21 à 38 ans, les officiers jusqu'à 45, elle ne peut mettre en ligne que 115 divisions, dont 35 d'active. Avec le seul appoint de 10 divisions anglaises et d'une division polonoise, l'armée française doit tenir, non seulement le front du Nord et du Nord-Est, mais le front des Alpes, celui de Tunisie, du Maroc espagnol, surveiller les Pyrénées et distraire des divisions, en Norvège et en Syrie, sur des fronts éloignés. Il ne lui reste, pour se porter au-devant de la ruée allemande, que 57 divisions d'infanterie, dont 31 d'active. C'est une densité d'une division par vingt kilomètres, alors que le règlement prévoit une division par six kilomètres, dans une guerre défensive. Or, quand, après la rupture de

combat du corps expéditionnaire de lord Gort dans la nuit du 24 au 25 mai, qui entraîna la capitulation de l'armée belge, le désastre des Flandres se produisit, il ne resta à Weygand, le 5 juin, pour engager la bataille de France que 43 divisions d'infanterie, 3 divisions cuirassées squelettiques et 3 divisions de cavalerie légère. L'armée française ne se bat plus que pour l'honneur.

Foch, en 1918, l'avait prévu: la Russie n'est pas de la partie. Tardieu, en 1919, l'avait prévu: s'il ne reste plus assez de ports français ni assez de sol français pour que les armées d'outre-mer débarquent leurs troupes et leur matériel, il ne restera plus aux démocraties anglo-saxonnes que la guerre maritime et océanique. La France a été battue sur les champs de bataille, non par suite d'un sombre complot, mais pour des raisons analysées, prédites, prophétisées vingt-deux ans auparavant par ces experts qui s'appellent: Foch, Tardieu, Clemenceau et Poincaré.

Soutenir que la France eût pu arrêter la progression des blindés allemands en juin 1940, et sauver la guerre en sauvant le bassin de la Méditerranée occidentale et l'Afrique du Nord, autrement que par la négociation, c'est ou faire preuve d'infantilisme d'esprit ou commettre une escroquerie intellectuelle et morale. La France fut vaincue pour avoir pris par la faute de ses Alliés, en septembre 1939, après avoir pris, en 1914-18, une part trop grande de sacrifices.

La prochaine conférence du Professeur Rougier aura lieu ce soir, à l'Université de Montréal, à 8 h. 30. Le sujet en sera: *La doctrine de guerre du grand Etat Major prussien*. C'est la première d'une série consacrée aux origines idéologiques de la guerre hitlérienne.

Pertes australiennes à Luçon

Canberra, Australie, 29 (C.P.) — Le premier ministre Curtin a révélé que le croiseur de 10,000 tonnes *Auranta* et le destroyer *Arunda* ont été endommagés par l'aviation japonaise lors du débarquement sur l'île de Luçon, le mois dernier. Ces navires avaient prêté leur concours à la marine américaine.

M. Curtin a déclaré que le navire *Auranta* a été atteint cinq fois au cours d'attaques qui ont duré cinq jours, mais continua quand même la lutte, malgré les pertes et les dommages, jusqu'à la fin des opérations. On compte 27 morts sur le croiseur et 17 autres sont disparus, présumés morts, 69 ont été blessés. Les pertes de l'*Arunda* se chiffrent à 2 morts et 5 blessés.

M. Curtin a ajouté que la marine australienne avait bien mérité les éloges qu'elle a reçus des hauts officiers anglais et américains qui ont été témoins du débarquement à Luçon.

"Tous les Australiens et tous les navires de notre pays qui ont participé à ces engagements de Luçon ont contribué à l'une des plus belles pages de toute l'histoire de la marine australienne", a ajouté le premier ministre.

Rencontre de deux rois

Le Caire, 29 (Reuter). — Le roi Farouk d'Egypte et le roi Ibn Séoud d'Arabie se sont rencontrés jeudi dernier dans l'Hedjaz et l'on croit qu'ils ont discuté de certains problèmes concernant la question arabe dans le Proche-Orient.

On n'a pas divulgué la nature des pourparlers, mais on est porté à croire qu'ils ont été faits dans un esprit de grande cordialité.

La réunion des deux rois s'est déroulée dans le décor des nuits orientales. Les quartiers généraux du roi Farouk consistent en une série de tentes, dont l'une sert de salle de réception, une autre de salle d'étude, une troisième de chambre à coucher et une quatrième de salle de bain. L'électricité et l'eau courante ont été installées dans toutes les tentes. Le roi Farouk a donné une magnifique automobile au roi Ibn Séoud. On distribue de l'argent en Arabie, actuellement, à l'occasion de la réunion des deux rois.

Propagande allemande

Quelque part en Allemagne, 29 (A.P.) — Des feuillets de propagande allemande imprimés en Russie et destinés au front de l'est ont été tirés derrière les lignes américaines vendredi.

Les feuillets proclamaient que les Etats-Unis se préparaient à attaquer la Russie dans le Pacifique et que seulement une forte Allemagne pouvait sauver la Russie soviétique des "ambitions impérialistes" de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Quelques minutes plus tard, des feuillets en anglais furent encore lancés, avertissant les Américains que le premier ministre Staline cherchait à détruire l'Angleterre et les Etats-Unis. Seuls une forte Allemagne peut sauver les Alliés, de dire les feuillets.

Grève de courtiers

Bruxelles, 29 (Reuter). — Les courtiers belges, disant qu'ils devaient seuls constituer la machinerie pour l'échange des transactions de stocks, se préparent à une grève de leurs 1,258 membres.

La production de guerre aux E.-U.

New-York, 29 (A.P.). — Les mauvais temps retarderont considérablement la production de guerre aux Etats-Unis.

Les coups les plus durs affectent les industries-clés de la guerre: les lignes de chemin de fer et les usines d'acier.

De Chicago à la côte de l'Atlantique, la neige arrête complètement le transport par chemin de fer. Le charbon, la nourriture et d'autres marchandises civiles ont eu à faire face à de longs délais. La matière brute a commencé à faire défaut dans beaucoup de centres industriels. La rareté de la main-d'œuvre a aussi aggravé la situation.

Voici quelques exemples de ce qu'une telle situation occasionne à l'industrie: la production du charbon pour les premiers 20 jours de janvier est tombée de 4,000,000 de tonnes en deçà de la production de l'an dernier.

Le manque de charbon atteint ensuite l'industrie de l'acier. E. G. Grace, président de la *Bethlehem Steel*, disait: "Notre taux de production, qui pendant plus de quatre ans a dépassé les 100 pour cent, est tombé actuellement à près de 95 pour cent; cela est principalement dû aux difficultés de transport, qui résultent du mauvais temps".

Le maire de New-York a fait une déclaration d'urgence: "Il ne viendra pas de charbon à New-York d'ici quelques jours". Il a dit que les dépôts d'urgence seront installés à travers la ville.

Dans 16 Etats industriels du nord, on a procédé à la fermeture des écoles et des lieux d'amusement hier. La ville d'Albany, N.-Y., a été la première à en ordonner la fermeture.

M. Pell relevé de ses fonctions

Washington, 29 (A.P.). — M. Herbert Clairborne Pell, relevé de ses fonctions de représentant américain à la Commission des crimes de guerre des Nations-Unies, a dit, en fin de semaine, que son travail n'avait évidemment "pas plu à quelqu'un, je ne sais qui".

Les observations de M. Pell aux reporters ont approfondi le mystère qui entoure le travail de la commission, mise sur pied pour étudier des manières de punir les crimes de l'axe.

Le secrétaire d'Etat suppléant, Joseph C. Grew, a annoncé que M. Pell avait été relevé de ses fonctions parce que le Congrès avait omis de voter des fonds pour son salaire et ses dépenses.

M. Grew a déclaré que le lieutenant-colonel J. V. Hodgson, actuellement sous-commissaire, remplacerait M. Pell. Comme officier de l'armée, le colonel Hodgson recevra son salaire du département de la Guerre.

Défenses allemandes mises à l'épreuve

Rome, 29 (A.P.). — Des patrouilles de la 5ème armée alliée ont mis à l'épreuve les défenses allemandes vendredi au sud de Bologne et les ont trouvées assez faibles.

Les quartiers généraux alliés ont rapporté des attaques dans la région de Monte Belmonte et de Sannano et à Castel Nuovo, Monte Palazzo et Villiana à environ 20 milles au sud-ouest de Bologne, au centre du front italien.

Dans le secteur de l'Adriatique, les forces de la 8ème armée britannique ont libéré le village de San Antonio.

La culture moderne est-elle en péril

par A. J. KRZESINSKI, agrégé de l'Université de Cracovie

Une question de brûlante actualité.

Volume de 212 pages.

Au comptoir \$1.25

Par la poste \$1.35

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Le vote à Arvida et à Shawinigan

On nous écrit:

En novembre dernier, le Syndicat d'Arvida et celui de Shawinigan ont demandé à la Commission des relations ouvrières d'être reconnus officiellement comme agents de négociation au nom des ouvriers de l'aluminium.

L'Internationale et le C. I. O. ont aussi demandé leur certification. Le 10 janvier, la Commission a convoqué les représentants des trois unions, L'Internationale et le C. I. O. ont insisté pour avoir un vote tout de suite. Le Syndicat, toujours logé dans ses attitudes, ne s'est pas opposé au vote, mais il réclame que d'abord on essaie par la vérification des listes de membres d'établir la force des unions en présence. Si cette inspection ne peut donner l'évidence d'une majorité, alors qu'un vote soit pris pour clarifier la situation.

Le 15 janvier, la Commission se prononça en faveur du vote à Shawinigan et à Arvida.

Peu importe la manière dont le Syndicat sera reconnu. L'essentiel, c'est que le Syndicat soit officiellement proclamé l'union majoritaire d'Arvida.

Les officiers du Syndicat et des observateurs avertis, nullement liés aux unions ouvrières, affirmèrent cependant que le Syndicat a l'appui de 75 pour 100 des ouvriers d'Arvida et qu'une inspection des livres l'aurait prouvé comme le vote le prouvera.

Ils sont convaincus que les ouvriers de l'aluminium, par une formidable majorité, vont voter en faveur du Syndicat pour montrer qu'ils soutiennent son programme; qu'ils veulent l'uniformité des salaires et des conditions de travail dans toutes les usines de l'aluminium de la province; qu'ils veulent la reconnaissance de droits de seniorité comme le Syndicat l'a obtenue à Shipshaw et à l'île-Maligne; qu'ils réclament une procédure plus rapide et plus effective pour le règlement des griefs; en un mot, qu'ils veulent être traités par la compagnie avec justice, en hommes libres, en collaborateurs.

Le vote, disent ces observateurs, ce sera la victoire définitive du Syndicat national, ce sera enfin l'union de tous les ouvriers de l'aluminium en un seul groupe fort et conquérant.

Décès de M. l'abbé Anthime Roy

Saint-Hyacinthe, 29 (D.N.C.). — M. l'abbé Anthime Roy, prêtre retiré depuis cinq ans à Saint-Charles sur Richelieu, est décédé subitement ces jours derniers, à l'âge de 62 ans. Né à Saint-Charles le 30 avril 1883, le défunt était fils d'Adolphe Roy, sacristain, et de Rose-Lina Deschênes. Après ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe, il fit sa théologie au Grand séminaire de Montréal et fut ordonné à Saint-Hyacinthe par S. E. Mgr Alexis-Xyste Bernard, le 21 septembre 1910. Il passa la plus grande partie de sa vie dans l'archidiocèse d'Ottawa, où il fut tour à tour vicaire, curé et aumônier. Il fut, entre autres endroits, curé au lac Sainte-Marie et pendant quelques années il enseigna aux Etats-Unis. Pour raisons de santé, il se retira du ministère actif il y a cinq ans. Le défunt laisse deux frères et deux sœurs: MM. Philippe Roy, de Montréal, et Ernest, Saint-Charles sur Richelieu; la R. S. Jean-Charles, des Sœurs des SS. Noms de Jésus-Marie, Outremont; Mlle Marie-Rose Roy, Saint-Hyacinthe.

Le Devoir présente à la famille en deuil l'expression de ses condoléances.

Les Etats-Unis, pays débiteur

Washington, 29 (A.P.). — Les Etats-Unis sont de nouveau un pays débiteur, comme pendant tout le XIXe siècle. Un expert du secrétaire du Commerce, M. Sammons, a révélé, vendredi, que les placements et créances étrangers aux Etats-Unis, au 1er septembre 1944, dépassent de \$1,200,000,000 les créances que les Etats-Unis possèdent à l'étranger.

Les placements des Etats-Unis à l'étranger atteignent \$11,100,000,000 mais les placements étrangers aux Etats-Unis sont de \$12,300,000,000. En 1930 les placements américains à l'étranger étaient de \$15,200,000,000.

Nouvelles armes allemandes

Londres, 29 (A.P.). — L'Agence française de presse, citant des rapports d'Ankara, dit que l'une des nouvelles armes allemandes est une arme de "l'artillerie sous-marine" qui peut être utilisée pour les bombardements de terre sur les villes du nord de l'Amérique.

Des voyageurs neutres qui passaient par cette ville de Turquie ont affirmé que les sous-marins étaient dans la dernière période de construction. Mais le programme de construction, rapporte-t-on, fut retardé par le sabotage des patriotes aussi longtemps qu'il y eut de légères chances de s'en servir avant la chute de Berlin.

Demande ouvrière refusée

Ottawa, 29 (C.P.). — L'Office national du travail a rejeté l'appel de l'union des employés de typographie de la *Saskatoon Modern Press, Limited*, contre une décision du bureau régional de Saskatchewan, qui niait aux employés la permission de donner aux travailleurs qui avaient douze mois de service un congé annuel de deux semaines payées.

TARIF des annonces classées de "DEVOIR"

Téléphone: 5541 3361

1 cent le mot 25c minimum comptant

40c minimum

Annonces facturées 14c le mot 40c minimum

ANNONCES, SERVICES, RECHERCHES, REMERCIEMENTS, SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, \$1.00 par insertion

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. F. André Arès, 57, rue St-Jacques, 14c le mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, \$1.00 par insertion

CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutur possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario, MA. 1888

Livres neufs à vendre

Catalogue des meilleurs titres publiés par toutes les maisons d'Éditions envoyés sur demande. Livraison à domicile pour achat de \$3. et plus. Livraison postale à nos frais. Tranquille et Boucher, 4663 St-Denis, Harbour 1770.

Cartes Professionnelles

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE

441 St-François-Xavier - Montréal
Tél: MARquette 2384

COMPTABLES

P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon C.A. René Gagnon C.A.
Comptables agréés
IMMOBILIER DES TRAMWAYS
159 QUÉST RUE CRAIG
Tél: HARbour 5990

AVOCAT

Antoine PARS, C.R. Guy VANIER C.A.

VANIER & VANIER
470 C.A.T.S.
81, rue St-Jacques
Tél: HARbour 2841

COMPTABLES

Morency, Labelle & Cie
COMPTABLES LICENCIÉS
Ch.-de-fer Dépt Impt sur le Revenu.
M.-B. Morency, G. Labelle
C.G.A. C.P.A. C.G.A.
37, rue St-Jacques - Montréal

BREVETS D'INVENTIONS

Le Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
10c
Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE - MONTREAL

MARQUES DE COMMERCE

Protégées en tous pays
Demandes de marques de commerce etc
MARION & MARION
Fondée en 1892
161, Ste-Catherine ouest, Montréal

COMPTABLES

J.-B. Bélanger,
L.C.M.L. C.G.A.
Comptable, Licencié en Prix de Revenu
Comptable Public
TAlon 3157 Montréal

COMPTABLES

LUCIEN-D. VIAU, C.A.
COMPTABLE AGREF
4643 avenue Verdun, VERDUN
YORK 0642

MEDECIN

Electricité médicale Rayons X

Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris.
Maladies sévères, endocriniennes, urinaires, gynécologiques, respiratoires.
FRontenaux 5252 818 Sherbrooke est

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables agréés - Chartered Accountants

Maître Chartré C.A. Maître Samson C.A.
A.-E. Beauvais C.A. J.-P. Gauthier C.A.
E. Berry Knibb C.A. Léon Orlé C.A.
Gérard Marceau C.A. Paul-E. Trudel C.A.
Lucien-P. Bélair C.A. Lionel Roussin C.A.
Jacques Amers C.A. G.-P. Lafferty C.A.
Dollard Buck C.A. Albert Gagné C.A.
Raymond Fortier C.A. Jean Lacroix C.A.
Guy Bernard C.A. Percy Anser C.A.
H. Bourgeois C.A. J.-Paul Talbot C.A.
Roxer Roy C.A.

Montréal Québec Rouyn

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage: 5541 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde
MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Cartes d'Affaires

DACTYLOGRAPHES

44 DU NOUVEAU 44

Assortiment complet

Underwood Remington
Royal Poratif et Standard
Machines à Addition
per. Calculateur Protec-
teurs de Cheques

Canada Dactylographe Enr.
Nouvelle adresse: 44 St-Jacques O.
TAlon 3157

MEUBLES

Acheter chez Marcotte, c'est être dans la note Du meuble en général C'est l'endroit idéal.

A.-E. MARCOTTE
3905, ONTARIO EST (près Oréans)
CH. 9628

REMBOURSEURS MATELASSIERS

REMBOURSEURS MATELASSIERS

BOYER LIMITEE
Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Matins et matins sur demande
1885 Henri-Julien - PL. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques sur automobiles
Service vente et réparation de radiateurs, réfrigérateurs, transformateurs, radios.
4350, PAPINEAU
AN. 2141

Geo. DAIGNEAULT, Ltée

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée
Vin et Bière

Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LOURENT
LES ENCADREURS MANUFACTURIERS
Montreal - Cadres, Miroirs, Réparations de cadres et miroirs
LANC 2884

L'ASSURANCE-CHÔMAGE EST UN PLAN COOPÉRATIF

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

L. J. TROTIER, R. J. TALLON, ALLAN M. MITCHELL

Commissaires

Troisième d'une série comprenant six annonces destinées à expliquer l'assurance-chômage.



L'ASSURANCE-CHÔMAGE EST UN PLAN COOPÉRATIF

COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

L. J. TROTIER, R. J. TALLON, ALLAN M. MITCHELL

Commissaires

Troisième d'une série comprenant six annonces destinées à expliquer l'assurance-chômage.

COMMERCES ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Le total des ventes a été de 14,140 actions et de 40,965 actions minières, en comparaison de 33,693 actions et de 77,372 actions minières vendues le 27 janvier.

	Haut	Bas	Prém	Haut	Bas	Prém
Algonia	164	164	164	164	164	164
Bell Telephone	163	163	163	163	163	163
Bulfinch	121	119	119	121	119	119
C. Cement P.	214	214	214	214	214	214
C. Forc.	461	461	461	461	461	461
C. Celanese	61	61	61	61	61	61
C. Loco n.	174	174	174	174	174	174
C. Smiting	121	121	121	121	121	121
C. Smiting	121	121	121	121	121	121
Dom. Tar.	109	109	109	109	109	109
Do. priv.	109	109	109	109	109	109
Dom. Tex.	91	91	91	91	91	91
Dryden	91	91	91	91	91	91
Eng. Elec. B.	98	98	98	98	98	98
Gatineau P.	121	121	121	121	121	121
Hollinger	121	121	121	121	121	121
H. Smith	22	22	22	22	22	22

LE CURB DE MONTREAL

	Haut	Bas	Prém	Haut	Bas	Prém
Abitibi 6%	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2
B.C. Pulp	104	104	104	104	104	104
Cal. Pow. P.	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
C. Sugar	7	7	7	7	7	7
Dom. Ind. P.	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
C. Paper	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Dom. Ind. P.	36	36	36	36	36	36
Dom. Ind. P.	25	25	25	25	25	25
L. Refr. V.T.	3	3	3	3	3	3
Moore	22	22	22	22	22	22
Southmont	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Windor	16	16	16	16	16	16
Mines (cote en cents)						
Aldermac	16	16	16	16	16	16

BOURSE DE TORONTO

	Haut	Bas	Prém	Haut	Bas	Prém
33 Abitibi priv.	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2
8300 Arme	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
20000 Aldermac	16	16	16	16	16	16
5 Alum.	77	77	77	77	77	77
250 Ankr. Can.	18	18	18	18	18	18
1000 Area	18	18	18	18	18	18
7500 Arlon	33	33	33	33	33	33
1000 Armistice	33	33	33	33	33	33
2000 Astoria	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
1200 Aubelle	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
2500 Aumac	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
2800 Aumac	42 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2
2000 Bunkford	12	12	12	12	12	12
110 Bank Mtl.	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
3000 Bate Metal	13	13	13	13	13	13
50 Bath. A.	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
6200 Bear	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
3650 Beattie	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
39 Bell	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
200 Berrin	100	100	100	100	100	100
17500 Bidgood	43	43	43	43	43	43
1000 Boblo	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
14000 Bonlat	25	25	25	25	25	25
865 Brairone	7	7	7	7	7	7
410 Brazil	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
175 BA Oil	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
140 BC Pack	22	22	22	22	22	22
105 BC Pow A.	22	22	22	22	22	22

BOURSE DE NEW-YORK

	Haut	Bas	Prém	Haut	Bas	Prém
All Reduction	40 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Alis Chalmers	91 1/2	91 1/2	91 1/2	91 1/2	91 1/2	91 1/2
American Can.	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
American P. & L. 6%	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
American Radiator	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
American Roll M.	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
American Smelting	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2
American Steel Found.	49 1/2	49 1/2	49 1/2	49 1/2	49 1/2	49 1/2
American Sugar	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
American Tel. & Tel.	110	110	110	110	110	110
American Tobacco B.	9	9	9	9	9	9
American Water W.	110	110	110	110	110	110
Armstrong	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Armour III	80	79 1/2	80	80	79 1/2	80
Atchafalpa S.F.	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Baldwin C.T.	51 1/2	51 1/2	51 1/2	51 1/2	51 1/2	51 1/2
Baltimore & Ohio	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Bendix Aviation	71 1/2	70 1/2	71 1/2	71 1/2	70 1/2	71 1/2
Boeing Air.	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Borden's Co.	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2
Briggs Mfg.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Buick Mfg. Co.	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Burrill's Add.	32	32	32	32	32	32
Canada Dry	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Canadian Pacific	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2
Caterpillar Tractor	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2
Ches. & Ohio	94	93 1/2	94	94	93 1/2	94
Chrysler Motors	32	32	32	32	32	32
Colg. Palm	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Cons. Nain	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Cons. Ed. of N.Y.	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2	101 1/2
Contin. Motors	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Crown Zeller	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
Crucible Steel	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Curtis W.A.	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Delaware & Hudson	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2
Dist. Seagram	70 1/2	69 1/2	70 1/2	70 1/2	69 1/2	70 1/2
Dome Mines	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2
Douglas Aircraft	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2	43 1/2
El. Auto Lite	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2
Electric Boat	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Flintkote	49 1/2	49 1/2	49 1/2	49 1/2	49 1/2	49 1/2
General Am. Trac.	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2
General Electric	64 1/2	64 1/2	64 1/2	64 1/2	64 1/2	64 1/2
General Food	53 1/2	53 1/2	53 1/2	53 1/2	53 1/2	53 1/2
General Motors	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Goodrich	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Goodyear	65	65	65	65	65	65
Great West Sugar	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Greyhound N.	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Hiram Walker	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Homestead	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Houston Oil	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Hudson Bay	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Inspiration	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Interlake Iron	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Int. Business M.	79 1/2	79 1/2	79 1/2	79 1/2	79 1/2	79 1/2
Int. Nickel	88 1/2	88 1/2	88 1/2	88 1/2	88 1/2	88 1/2
Int. Paper Co.	88 1/2	88 1/2	88 1/2	88 1/2	88 1/2	88 1/2
Int. Paper Co. 5%	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2	22 1/2
Int. Tel. & Tel.	107 1/2	107 1/2	107 1/2	107 1/2	107 1/2	107 1/2
Johns Manville	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Kennecott	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2
Kroc. G. & B.	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Lambert Co.	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2

Bulletin hebdomadaire des fruits et légumes

Arrivages: pommes 24, bananes 18, pamplemousses 5, citrons 3, oranges 25, tomates 9, agrumes mélangés 1, autres fruits 5, carottes 4, céleri 7, laitue 27, pommes de terre 73, légumes mélangés 6, autres légumes 4. Total 211.

Pommes: N. E. Stark, Gano b., no 1, 5.50-6.00; Dom., 5.00-5.25; quinquies-unes: Spy no 1, 7.00-7.50; Dom., 5.50-6.25; Qu., McIntosh, cag., Dom., 1.75-2.25; no 1, 2.50-2.75; carton, 1-2 boiss., no 1, 1.25-1.50; Dom., 1.00-1.25; Fameuse, c., belles, 1.90-2.40; très belles, 2.40-2.65; carton, 1-2 boiss., no 1, 1.00; Dom., 25-75; cag., ou boiss., no 1, 1.75-2.25; Dom., 1.60-1.75; Ont., Stark, Baldwin, Hebbardston b., no 1, 5.50-6.50; Dom., 5.00-6.00; Spy, no 1, 7.50-8.00; Dom., 6.50-7.00; boiss., no 1, 2.50-2.75; Dom., 2.25-2.40; Snow, b., no 1, 6.00-7.00; Dom., 5.00-6.00; cag., no 1, 1.90-2.25; Dom., 1.75-2.00; McIntosh, cag., 2.25-2.50; McIntosh Cortland, Russet, boiss., no 1, 2.40-2.75; Dom., 2.25-2.40; Baldwin, Greening, no 1, 2.15-2.35; Dom., 1.90-2.10; Baldwin, Stark, b., no 1, 6.50-7.00; Dom., 6.00-6.50; Fameuse, boiss., no 1, 2.40; Dom., 2.25; C.B., McIntosh, c., très belles, 3.25-3.50; belles, 2.75-3.25; Délicieuses, très belles, 3.50-3.75; belles, 2.75-3.50; Beautés de Rome, Comb., belles, C., 2.25-2.50.

Bananes: C. A., Cuba, qtl, 10.00-11.00.

Raisins: Cal., lug, 5.00-5.50.

Pamplemousses: Texas, cag., 4.

Choses et autres

Le volume des ventes pour les actions industrielles a atteint, la semaine dernière, 145,981 actions contre 183,653 la semaine précédente et de 337,128 actions minières comparativement à 135,602 actions. La valeur des transactions a atteint pour la semaine finissant le 20 janvier \$2,824,321 et la semaine précédente \$3,295,100.

Durant la semaine terminée le 20 janvier, les Chemins de fer canadiens ont chargé 65,404 wagons de marchandises, comparativement à 65,017 la semaine précédente et à 70,106 la semaine correspondante de l'an dernier.

Dans l'est, les changements ont diminué de 43,994 à 41,818 wagons par rapport à l'an dernier; dans l'ouest, ils ont baissé de 26,112 à 23,586 wagons.

Dans le but de conserver l'équilibre des réserves, la baisse du gouvernement américain vient d'annuler tous les permis qui datent d'avant le 1er septembre 1944.

Montreal Loan and Mortgage Co., 14% par action, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 28 février.

The Lone Star Cement Corporation a eu un revenu net de \$2,004,382 en 1944, soit l'équivalent de \$2.11 par action commune, contre \$2.87 par action ordinaire durant l'exercice précédent.

Northern Ontario Power Company rachètera le 31 mars 1945 ses actions privilégiées 6% à 110 plus les dividendes, en fonds canadiens.

M. H.-W. Gregory a été élu administrateur de la Seiberling Rubber Co. de Canada Ltd, après l'assemblée annuelle des actionnaires tenue en fin de semaine. M. Gregory était vice-président en charge des ventes depuis cinq ans.

International Nickel Co. of Canada vient d'annoncer la Bourse de Montréal d'une émission de 48 actions privilégiées à \$100 valeur au pair, pour être échangées contre 960 actions d'une valeur au pair de \$5.

Les distributions de dividendes par les corporations canadiennes se chiffrent par environ \$9,480,000 en février, d'après certaines compilations. Ce chiffre indique une diminution approximative de 3.3 p. c. sur celui du mois correspondant en 1944, soit \$9,800,000. Il convient de noter cependant que le mois de février de cette année ne fait pas exception à la règle générale car les distributions, au cours de ce mois, sont généralement peu élevées.

Les déboursés de janvier furent à \$25,090,000, de \$5.2 millions plus élevés qu'en janvier de l'an dernier. Le total des déboursés se chiffra donc, pour les deux premiers mois, à \$35,170,000 au regard de \$31,500,000 durant la période correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de \$4 millions ou de 12 1/2 p. c.

Les mines canadiennes ont expédié 24,474 tonnes courtes de barytine en 1944, d'une valeur de \$279,253, contre 19,667 tonnes évaluées à \$188,144 en 1942. La production de ce minerai s'est confinée à la Colombie canadienne et à la Nouvelle-Ecosse.

Le début de la semaine a été plus ou moins favorable à Wall Street, la tendance au recouvrement se maintenant encore ce matin, mais plusieurs leaders montraient de l'incertitude. Les spéculateurs se montrent prudents et attendent les développements de l'offensive russe au front est, ils craignent qu'une défaite trop rapide des nazis n'affecte le marché économique. Les activités n'ont pas été considérables, et vers midi, des pertes variant d'une fraction à un point étaient en majorité. Le dollar canadien a haussé de 1-1/2 à un compte de 95 pour cent, par rapport au dollar américain. L'allure est irrégulière sur le marché des valeurs dans les chemins de fer et les autres groupes montraient peu d'activités ou restaient inchangés.

La section des mines d'or a de nouveau enregistré des avances sur le marché, à Toronto, mais à Montréal, la tendance n'était pas aussi ferme. Les autres groupes, sur les deux marchés, ont montré peu de variations et les huiles de l'ouest étaient inchangées. Les bonnes nouvelles reçues des différents théâtres de guerre, pourraient avoir d'heureuses repercussions sur le marché des mines d'or, car on s'attend à ce que les opérations dans ce domaine reprennent à un rythme accru dès la fin des hostilités.

Cours des huiles

	Offre	Dem.
Admiral	9 1/2	9 1/2
Albion Pacific	13	7
Ansoconda	6	7
Anglo Canadian	75	23
British Dominion	63	23
Calumet	21	23
Calgary & Edmonton	175	23
Command	13	23
Commonwealth	23	44
Dalhousie	28	16
Davies	13	16
Eastport	125	125
Peabody	130	140
Grease Creek	21 1/2	3 1/2
Highway Service	11	11
Hone Oil	310	320
Lehigh	1 1/2	1 1/2

LA VIE SPORTIVE

Les Bruins sont déclassés par le Tricolore

Les amateurs de hockey professionnel s'attendaient à une belle lutte entre les clubs Canadien et Boston, samedi soir dernier, au Forum, mais ce fut tout le contraire qui se produisit. Le Bleu Blanc Rouge de Tommy Gorman se jeta tout de suite sur les Bruins et les vainquit par le compte de 3 à 0.

Le résultat final de cette rencontre ne donne pas justice à notre compatriote Paul Bibeault, qui gardait les filets du club visiteur. Du commencement à la fin, le cerbère des Bruins fut bombardé par des tirs puissants et venant de toutes les directions, et comme la défense, qui était chargée de protéger les filets, a donné des signes de faiblesse, le gardien Bibeault a dû baisser pavillon, mais non sans combattre courageusement jusqu'à la fin. Bibeault a fait des arrêts de toute beauté et sans sa belle tenue le résultat aurait été beaucoup différent.

Les amateurs présents à la joute n'ont pas ménagé leurs applaudissements à l'adresse de Bibeault, car à chaque fois que celui-ci faisait un bel arrêt, les applaudissements partaient de tous les coins. C'est particulièrement dans la période initiale que le cerbère des Bruins eut le plus de besogne à accomplir. D'après la feuille officielle de la Ligue, Bibeault eut à faire vingt-cinq arrêts au cours des vingt premières minutes de jeu comparé à 5 pour Bill Durnan, qui était à l'autre extrémité de la patinoire.

Dutch Hillier, Ray Gelliffe et Ken Mossell contribuèrent largement à la brillante victoire de nos favoris. Ces 3 eurent l'avantage de compter deux points chacun, tandis que les autres comptèrent un point. Maurice Richard, Toe Blake, Glen Harmon et Gauthier. Du côté des visiteurs, Mario, Egan et Crawford furent ceux qui déjouèrent Bill Durnan.

Dès les débuts de la joute, l'on put se rendre compte que les visiteurs n'étaient pas les meneurs du circuit. Cinq points furent encaissés en faveur du Tricolore contre un seul pour les Bruins. Dans la 2e période, les Habitants comptèrent trois autres buts, pendant que le Boston obtenait deux buts.

De nouveau dans la finale, le Canadien affirma sa supériorité en plaçant trois autres points à son crédit pendant que le club Boston était totalement tenu en échec.

La joute ne fut pas trop rude et l'arbitre Georges Gravel eut la tâche facile. Six punitions seulement furent distribuées au cours de l'engagement, dont trois à chaque club pour des offenses mineures.

Immédiatement après la joute, les deux clubs s'embarquèrent pour Boston où ils jouèrent de nouveau hier soir, et comme on le sait, le Tricolore enregistra une autre victoire sur les protégés d'Arthur Ross.

Alignement des équipes:
BOSTON. Buts: Bibeault; défenses: Egan et Crawford; centre: Cowley; ailes: McGill et Cain. Subs.: Shewchuk, Mario, Cupolo, Rossini, Gaudreault, Smith, Gladu, Thoms.

CANADIEN. Buts: Durnan; défenses: Bouchard et Lamoureux; centre: Lach; ailes: Richard et Blake; subs.: Harmon, Eddolls, Gauthier, O'Connor, Hillier, Mossell, Filion, Gelliffe.

Arbitres: Gravel, Murray, Mullins.
Première période
1 Canadien: Harmon-Lach 1.51
2 Canadien: Lach-Richard 5.30
3 Canadien: Mossell-Filion 9.31
4 Canadien: Hillier 12.44
(Gauthier)
5 Canadien: Gelliffe 13.59
(Mossell Filion)
6 Boston: Mario 19.12
(Smith, Crawford)
Pun.: Mario.

Deuxième période
7 Canadien: Mossell 6.11
8 Canadien: Hillier 13.37
(O'Connor)
9 Boston: Egan 15.53
10 Canadien: Richard 17.54
(Lach, Blake)
11 Boston: Crawford 18.37
P.: Hillier, Gelliffe, Shewchuk.

Troisième période
12 Canadien: Richard 0.16
(Lach, Richard)
13 Canadien: Gauthier 3.47
(Lach, Hillier)
14 Canadien: Gelliffe 16.54
(Bouchard)
Pun.: Mario, Lamoureux.

Jalbert gagne à Sainte-Marguerite
Sainte-Marguerite, 29. — Pierre Jalbert, de Québec, a gagné l'épreuve omnium senior de la descente ici, hier, lorsqu'il couvrit la descente tortueuse de trois-quarts de mille du mont Baldy en 59.8 secondes, seulement deux secondes de plus que le record. Dorothy Burden, de l'Université McGill, gagna l'épreuve féminine et Hector Stanciarand, des "Ski Gulls" de Montréal, fut vainqueur chez les juniors.

Soixante-dix concurrents — un nombre record — descendirent la pente quasi verticale du mont Baldy. En dépit d'une piste extrêmement rapide, il n'y eut aucun accident mais plusieurs chutes spectaculaires.

Jalbert fut de beaucoup plus rapide que ses adversaires. Ex-aequo en deuxième place se trouvent Gaston Angers, aussi de Québec, et John Staniforth, du C.A.R.C., dont le temps fut de 1.02.04. Marian Zajak, de l'aviation polonaise, termina 4e en 1.03.6.

Pierre Cochand, champion de l'an dernier, termina avec un ski brisé après plusieurs chutes et son temps fut de 2.01.8. L'ancien champion eut des difficultés du commencement à la fin et arriva le dernier.

De nouveau les Torontois l'emportent

New-York, 29 — Après avoir été blanchis par 3 à 0 samedi soir à Toronto les Rangers espéraient pouvoir prendre une revanche sur les Leafs hier au Madison Square Garden mais, au grand désappointement des partisans de l'équipe new-yorkaise les protégés de Lester Patrick encaissèrent une défaite plus humiliante lorsqu'ils furent vaincus par le résultat de 7 à 1, ce qui leur permettrait à Frank McCool, l'enregistreur son quatrième blanchissage de la saison.

McCool, le gardien des Leafs, reçut un magnifique support de ses joueurs de défense et il n'eut rien de plus besoin de travailler très fort pour assurer ce quatrième blanchissage. Ken McAuley, le gardien des Rangers out, de son côté, faire preuve de beau jeu à plusieurs reprises et il ne peut être blâmé pour la défaite des siens.

Lorne Carr, brillant joueur d'avant des Leafs, fut le seul à compter 2 buts. Carr compta les deux derniers buts des Leafs, vers la fin de la rencontre, après que Pete Eacker, Mel Hill, Johnny McCree, Art, Jackson et Babe Pratt eurent déjoué McAuley une fois chacun.

Il n'y eut que 3 punitions décernées malgré que la partie fut passablement rude. Deux de ces punitions furent des majeures à McCree et à Walter Atanas, qui en vinrent aux poings dans la période finale, s'en tirant tous deux avec une coupure au-dessus de l'oeil droit.

TORONTO: McCool; Hamilton et Stenowski; McCree; Jackson et Metz; Pratt, Davidson, Morris, Hill, Carr, Kennedy, Backer et Bodnar. RANGERS: McAuley; B. McDonald; et Heller; DeMarco; Atanas; Goldup; substitués: K. MacDonald, Dill, Hunt, Watson, Thurrier, Labrie, Shack et Moe.

Arbitres: Clancy, Scheer et Sam Babcock.

Première période
1 Toronto, Backer (Bodnar) 7.35
2 Toronto, Hill (Davidson) 14.16

Deuxième période
3 Toronto, McCree 3.32
(Jackson)
Aucune punition.

Troisième période
4 Toronto, Jackson 3.21
(Metz et McCree)
5 Toronto, Pratt (Kennedy) 10.42
6 Toronto, Carr 13.47
(Pratt et Bodnar)

7 Toronto, Carr 17.54
Punitions: Atanas et McCree (majeure)

Les Braves ont augmenté leur avance
Valleyfield, 29 — Les Braves du général Leduc ont augmenté leur avance en tête de la Ligue Interprovinciale de Hockey en triomphant des Rapides de Lachine, hier après-midi, par le résultat de 6 à 5 après un duel très enlevé. Par cette victoire les joueurs du Valleyfield ont une avance de dix points sur le Lachine dans la course au championnat du circuit de Bob Lebel.

Gérard Plamondon et Al McIntosh furent les meilleurs compteurs des Braves avec chacun 2 buts tandis que Bert Connolly et Joannette comptèrent chacun une fois. C'est Campeau qui fut toutefois le plus en vedette pour les vainqueurs avec 4 assistances à son crédit.

Dunberry fut le meilleur compteur des visiteurs avec deux buts. Morrow, Thériault et Broderick étant les autres compteurs.
LACHINE — Buts, Lemaire; défenses, Renaud et Bean; centre, Armand; ailes, Dumberry et Paulsen. Substitués: Broderick, Moreau, Valières, Thériault, Payette, O'Proulx, Fournelle.

VALLEYFIELD — Buts, Lascelles; défenses, Poissant et Cadieux; centre, Joannette; ailes, Boyer et Vinet. Substitués: Campeau, Plamondon, Connolly, McIntosh.

Arbitres: Lalonde et Mallinson.

Première période
1 Valleyfield, Plamondon, (Campeau) 4.13
2 Valleyfield, McIntosh (Campeau) 9.09

3 Lachine, Dumberry (Bean) 11.31
4 Lachine, Moreau (Armand) 15.16
5 Valleyfield, Connolly (Campeau) 15.34

Punition: Moreau.
Deuxième période
6 Valleyfield, McIntosh (Campeau) 3.38
7 Valleyfield, Joannette 13.49
8 Valleyfield, Plamondon (Poissant) 17.56

9 Lachine, Dumberry (Armand) 18.33
Punitions: Poissant, McIntosh, Dumberry, Bean.

Troisième période
10 Lachine, Thériault 10.00
11 Lachine, Broderick (Armand) 11.34
Punitions: Connolly, Joannette, Moreau, Dumberry.

Sam Byrd gagne le tournoi de golf
San-Antonio, Texas, 29. — Sam Byrd a remporté les honneurs du grand tournoi de golf annuel de San Antonio avec un résultat de 268, soit 16 coups de moins que la normale. Byrd l'a emporté par un seul coup sur le non moins fameux Byron Nelson, de Toledo, Ohio.

Le professionnel de Détroit a réussi des rondes de 68 et 69 hier pour défaire Nelson qui avait pourtant une avance d'un coup hier matin, avant que soient joués les derniers 36 trous du tournoi. Byrd a reçu \$1,000 pour avoir décroché la première place, tandis que Nelson a reçu \$700. Harold McSpaden fut le troisième et Claude Harmon, de Grosse Point, Mich., fut quatrième.

Concordia battu par le Royal
Le Royal Junior de Lorne White, a augmenté son avance à six points en tête de la Ligue Junior, hier après-midi, en battant le Concordia par 3 à 2. Ce fut l'une des plus intéressantes joutes de la saison.

Jimmy O'Connor a été l'étoile du Royal en comptant deux points, tandis que Toohy a réussi l'autre. Le jeune gardien de buts Harvey, a également brillé dans ses filets.

Jacques Richard et Jacques Joncas ont compté les points perdants.

Composition des équipes:
ROYAL. — Buts, Harvey; défenses, Mott, Toohy; centre, Cadieux; ailes, O'Connor, Wiseman. Subs: Cutts, Malone, Moore, Pitfield, Busières, Chénier, McKell et Bélanger.

CONCORDIA. — But, David; défenses, Loiselle, St-Michel; centre, Robidas; ailes, Paradis, Gladu. Subs: Laplante, Richard, Doiron, Locas, H. Bourgie, A. Bourgie, Fahee et Méneau.

Première période
1 Concordia: Richard-Laplante 9.40
Punitions: Cadieux, Loiselle.
Deuxième période
2 Royals: Toohy-Busières 8.05
3 Royals: O'Connor-Chénier-Wiseman 10.54
Punitions: Bourgie, Chénier, Robidas.

Troisième période
4 Royals: O'Connor 3.23
5 Concordia: Locas-H. Bourgie 10.41
Punitions: Toohy, Pitfield et St-Michel.

Don Grosso a pu éviter le blanchissage

Détroit, 29 — Le gardien Lumley a perdu l'occasion d'enregistrer un blanchissage samedi soir, alors qu'il avait à faire face aux joueurs du club Chicago dans une joute de la Ligue Nationale de hockey. Les visiteurs enregistrent leur unique point moins de deux minutes avant l'expiration du temps réglementaire à la 3e période alors que les Red Wings de Jack Adams sortaient victorieux par le compte de 5 à 1.

Don Grosso, ancien joueur de Détroit, a sauvé son club d'un blanchissage en parvenant à placer la rondelle dans les buts du club adversaire à la suite d'une passe reçue de Cooper.

Jud McAtee, Carl Liscombe, Murray Armstrong, Joe Carveth et Ted Lindsay ont compté les points des vainqueurs.

Alignement des équipes:

CHICAGO: Buts, Karakas; défenses: Simon et Field; centre, Smith; ailes: Mosenko et Grosso; substitués: Check, Cooper, Harms, Fraser, Brayshaw, Horeck, McDonald et Dahlstrom.

DÉTROIT: Lumley; Seibert, Hollett; McAtee, M. Bruneteau, Lindsay; Armstrong, Jackson, Liscombe; Wocho, Carveth, E. Bruneteau, Quackenbush, Bukovich.

Première période
1. Détroit, McAtee 1.58
2. Détroit, Liscombe 6.56
(Carveth, Wocho)
4. Détroit, Armstrong 15.27
(Bukovich)

Aucune punition.
Deuxième période
4. Détroit, Carveth 12.31
Pun.: Hollett (maj), Grosso.

Troisième période
5. Détroit, Lindsay (McAtee) 1.20
6. Chicago, Grosso (Cooper) 18.44
Punition: Seibert.

Arbitres: Gravel, Cleary, Smith.

Première période
1 Canadien: Richard-Lach 11.57
Pun.: Bouchard, Shewchuk.

Deuxième période
2 Canadien: Richard-Blake 9.25
3 Canadien: Mossell-Gelliffe 17.45
Pun.: Egan, Shewchuk, Mossell.

Troisième période
4 Canadien: Gauthier 15.14
(Lamoureux)
5 Boston: Cowley-Crawford 19.26
Pun.: Gaudreault, Mossell.

Autre défaite du Shawinigan
Shawinigan, 29 — Les Cataractes de Shawinigan ont essuyé une autre échec hier après-midi lorsqu'ils ont été aux prises avec les Cookies de Cornwall dans une joute régulière des séries de la Ligue Interprovinciale de hockey. Les hommes du gérant Lex Cook triomphèrent des locaux par le compte de 5 à 4 et cela malgré un ralliement de la troisième période.

Bernard Lauzon fut le grand facteur de la victoire des Cookies avec trois des cinq points des siens. Marshall et Demers comptèrent les autres points des Cookies. Brodeur, Tremblay, Bisson et Lajoie furent les compteurs des Cataractes.

Composition des équipes:
CORNWALL. Buts, Lessard; défenses, Demers, Dupuis; centre, Carragher; ailes, Burr, Perron; subs: Watts, F. et B. Lauzon, Desroches, Marshall et Gravel.
SHAWINIGAN. — Buts, Thifault; défenses, Tremblay; Despenteau; centre, H. Carnegie; ailes, MacIntyre, O. Carnegie. Subs: Brodeur, Arcand, Bisson, Lajoie, Toupin, Bellemare et Lorrain.

Arbitres: L. Murray et Vincent.

Première période
1 Cornwall: Marshall-Desroches 9.28
2 Cornwall: B. Lauzon-Gravel-F. Lauzon 13.40
Punitions: Dupuis, Demers, MacIntyre.

Deuxième période
3 Cornwall: Demers-Gravel 1.32
4 Cornwall: B. Lauzon-Marshall 5.39
5 Shawinigan: Brodeur-Toupin-Bisson 8.07
Punitions: Arcand et Watts.

Troisième période
6 Shawinigan: Tremblay 9.53
7 Shawinigan: Bisson-Lajoie 12.30
8 Cornwall: B. et F. Lauzon 17.20
9 Shawinigan: Lajoie-O. Carnegie 18.10
Punitions: Carragher, Arcand et Dupuis, Perron.

Arbitres: Lalonde et Mallinson.

Première période
1 Valleyfield, Plamondon, (Campeau) 4.13
2 Valleyfield, McIntosh (Campeau) 9.09

3 Lachine, Dumberry (Bean) 11.31
4 Lachine, Moreau (Armand) 15.16
5 Valleyfield, Connolly (Campeau) 15.34

Punition: Moreau.
Deuxième période
6 Valleyfield, McIntosh (Campeau) 3.38
7 Valleyfield, Joannette 13.49
8 Valleyfield, Plamondon (Poissant) 17.56

9 Lachine, Dumberry (Armand) 18.33
Punitions: Poissant, McIntosh, Dumberry, Bean.

Troisième période
10 Lachine, Thériault 10.00
11 Lachine, Broderick (Armand) 11.34
Punitions: Connolly, Joannette, Moreau, Dumberry.

Le Royal Junior de Lorne White, a augmenté son avance à six points en tête de la Ligue Junior, hier après-midi, en battant le Concordia par 3 à 2. Ce fut l'une des plus intéressantes joutes de la saison.

Jimmy O'Connor a été l'étoile du Royal en comptant deux points, tandis que Toohy a réussi l'autre. Le jeune gardien de buts Harvey, a également brillé dans ses filets.

Jacques Richard et Jacques Joncas ont compté les points perdants.

Composition des équipes:
ROYAL. — Buts, Harvey; défenses, Mott, Toohy; centre, Cadieux; ailes, O'Connor, Wiseman. Subs: Cutts, Malone, Moore, Pitfield, Busières, Chénier, McKell et Bélanger.

CONCORDIA. — But, David; défenses, Loiselle, St-Michel; centre, Robidas; ailes, Paradis, Gladu. Subs: Laplante, Richard, Doiron, Locas, H. Bourgie, A. Bourgie, Fahee et Méneau.

Première période
1 Concordia: Richard-Laplante 9.40
Punitions: Cadieux, Loiselle.
Deuxième période
2 Royals: Toohy-Busières 8.05
3 Royals: O'Connor-Chénier-Wiseman 10.54
Punitions: Bourgie, Chénier, Robidas.

Troisième période
4 Royals: O'Connor 3.23
5 Concordia: Locas-H. Bourgie 10.41
Punitions: Toohy, Pitfield et St-Michel.

Arbitres: Gravel, Cleary, Smith.

Première période
1 Canadien: Richard-Lach 11.57
Pun.: Bouchard, Shewchuk.

Deuxième période
2 Canadien: Richard-Blake 9.25
3 Canadien: Mossell-Gelliffe 17.45
Pun.: Egan, Shewchuk, Mossell.

Troisième période
4 Canadien: Gauthier 15.14
(Lamoureux)
5 Boston: Cowley-Crawford 19.26
Pun.: Gaudreault, Mossell.

Maurice Richard est le facteur de la victoire

Boston, 29. — Les Habitants de Dick Irvin ont de nouveau affirmé leur supériorité sur les Bruins d'Arthur Ross hier soir dans une joute disputée en cette ville devant plus de seize mille personnes et par cette victoire au compte de 4 à 1 le Tricolore a pu conserver son avance sur les Red Wings de Détroit pour le championnat de la Ligue professionnelle de hockey. C'était la neuvième victoire consécutive du Canadien sur le club Boston et le Blanc Rouge menait toujours avec une avance de six points sur ses plus proches rivaux, les Red Wings de Détroit.

Bill Durnan semblait devoir enregistrer un blanchissage aux dépens des Bruins car vers la fin de la troisième période les Montréalais menaient par 4 à 0 mais trente-quatre secondes avant le son de la cloche le vétéran Bill Cowley réussit à placer la rondelle dans les buts du Canadien.

Maurice Richard compta deux buts pour les Habitants tandis que Mossell et Gauthier furent les deux autres compteurs. Bill Cowley priva Bill Durnan de son blanchissage lorsqu'il compta avant la fin de la joute.

Paul Bibeault fut brillant dans la cage des Bruins tandis que Bill Durnan, moins occupé, fit pourtant quelques arrêts sensationnels. Richard compta le premier but avec l'assistance de Lach vers le milieu de la première période. Il compta une autre fois dans la deuxième, puis Mossell augmenta l'avance à 3-0. Moins de cinq minutes avant la fin de la troisième période Gauthier compta à son tour, Cowley évita le blanchissage 34 secondes avant la fin.

CANADIEN. Buts: Durnan; défenses: Bouchard et Lamoureux; centre: Lach; ailes: Richard et Blake. Subs.: Harmon, Eddolls, Gauthier, O'Connor, Hillier, Mossell, Filion, Gelliffe.

BOSTON. Buts: Bibeault; défenses: Egan et Crawford; centre: Cowley; ailes: McGill et Cain. Subs.: Shewchuk, Mario, Cupolo, Rossini, Gaudreault, Smith, Gladu, Thoms.

Arbitres: Gravel, Cleary, Smith.

Première période
1 Canadien: Richard-Lach 11.57
Pun.: Bouchard, Shewchuk.

Deuxième période
2 Canadien: Richard-Blake 9.25
3 Canadien: Mossell-Gelliffe 17.45
Pun.: Egan, Shewchuk, Mossell.

Troisième période
4 Canadien: Gauthier 15.14
(Lamoureux)
5 Boston: Cowley-Crawford 19.26
Pun.: Gaudreault, Mossell.

Arbitres: Gravel, Cleary, Smith.

Première période
1 Canadien: Richard-Lach 11.57
Pun.: Bouchard, Shewchuk.

Deuxième période
2 Canadien: Richard-Blake 9.25
3 Canadien: Mossell-Gelliffe 17.45
Pun.: Egan, Shewchuk, Mossell.

Troisième période
4 Canadien: Gauthier 15.14
(Lamoureux)
5 Boston: Cowley-Crawford 19.26
Pun.: Gaudreault, Mossell.

Arbitres: Gravel, Cleary, Smith.

Première période
1 Canadien: Richard-Lach 11.57
Pun.: Bouchard, Shewchuk.

Deuxième période
2 Canadien: Richard-Blake 9.25
3 Canadien: Mossell-Gelliffe 17.45
Pun.: Egan, Shewchuk, Mossell.

Troisième période
4 Canadien: Gauthier 15.14
(Lamoureux)
5 Boston: Cowley-Crawford 19.26
Pun.: Gaudreault, Mossell.

Arbitres: Gravel, Cleary, Smith.

Première période
1 Canadien: Richard-Lach 11.57
Pun.: Bouchard, Shewchuk.

Deuxième période
2 Canadien: Richard-Blake 9.25
3 Canadien: Mossell-Gelliffe 17.45
Pun.: Egan, Shewchuk, Mossell.

Troisième période
4 Canadien: Gauthier 15.14
(Lamoureux)
5 Boston: Cowley-Crawford 19.26
Pun.: Gaudreault, Mossell.

Arbitres: Gravel, Cleary, Smith.

Première période
1 Canadien: Richard-Lach 11.57
Pun.: Bouchard, Shewchuk.

Deuxième période
2 Canadien: Richard-Blake 9.25
3 Canadien: Mossell-Gelliffe 17.45
Pun.: Egan, Shewchuk, Mossell.

Troisième période
4 Canadien: Gauthier 15.14
(Lamoureux)
5 Boston: Cowley-Crawford 19.26
Pun.: Gaudreault, Mossell.

Arbitres: Gravel, Cleary, Smith.

Première période
1 Canadien: Richard-Lach 11.57
Pun.: Bouchard, Shewchuk.

Deuxième période
2 Canadien: Richard-Blake 9.25
3 Canadien: Mossell-Gelliffe 17.45
Pun.: Egan, Shewchuk, Mossell.

Troisième période
4 Canadien: Gauthier 15.14
(Lamoureux)
5 Boston: Cowley-Crawford 19.26
Pun.: Gaudreault, Mossell.

Arbitres: Gravel, Cleary, Smith.

Première période
1 Canadien: Richard-Lach 11.57
Pun.: Bouchard, Shewchuk.

Deuxième période
2 Canadien: Richard-Blake 9.25
3 Canadien: Mossell-Gelliffe 17.45
Pun.: Egan, Shewchuk, Mossell.

Troisième période
4 Canadien: Gauthier 15.14
(Lamoureux)
5 Boston: Cowley-Crawford 19.26
Pun.: Gaudreault, Mossell.

Arbitres: Gravel, Cleary, Smith.

Première période
1 Canadien: Richard-Lach 11.57
Pun.: Bouchard, Shewchuk.

Deuxième période
2 Canadien: Richard-Blake 9.25
3 Canadien: Mossell-Gelliffe 17.45
Pun.: Egan, Shewchuk, Mossell.

Troisième période
4 Canadien: Gauthier 15.14
(Lamoureux)
5 Boston: Cowley-Crawford 19.26
Pun.: Gaudreault, Mossell.

Arbitres: Gravel, Cleary, Smith.

Première période
1 Canadien: Richard-Lach 11.57
Pun.: Bouchard, Shewchuk.

Deuxième période
2 Canadien: Richard-Blake 9.25
3 Canadien: Mossell-Gelliffe 17.45
Pun.: Egan, Shewchuk, Mossell.

Troisième période
4 Canadien: Gauthier 15.14
(Lamoureux)
5 Boston: Cowley-Crawford 19.26
Pun.: Gaudreault, Mossell.

Arbitres: Gravel, Cleary, Smith.

Première période
1 Canadien: Richard-Lach 11.57
Pun.: Bouchard, Shewchuk.

Deuxième période
2 Canadien: Richard-Blake 9.25
3 Canadien: Mossell-Gelliffe 17.45
Pun.: Egan, Shewchuk, Mossell.

Troisième période
4 Canadien: Gauthier 15.14
(Lamoureux)
5 Boston: Cowley-Crawford 19.26
Pun.: Gaudreault, Mossell.

Arbitres: Gravel, Cleary, Smith.

Première période
1 Canadien: Richard-Lach 11.57
Pun.: Bouchard, Shewchuk.

Deuxième période
2 Canadien: Richard-Blake 9.25
3 Canadien: Mossell-Gelliffe 17.45
Pun.: Egan, Shewchuk, Mossell.

Troisième période
4 Canadien: Gauthier 15.14
(Lamoureux)
5 Boston: Cowley-Crawford 19.26
Pun.: Gaudreault, Mossell.

Arbitres: Gravel, Cleary, Smith.

Faits divers

Quatre vols à main armée en fin de semaine

Trois chauffeurs de taxi et un magasin sont dévalisés — Une mère et ses trois fillettes asphyxiées à mort — Un édifice détruit à Hull

Les détectives de la sûreté municipale ont eu fort à faire en fin de semaine pour retracer un trio de voleurs, ainsi qu'un autre voleur solitaire, qui ont dérobé leurs victimes, trois chauffeurs de taxi et un magasin de chaussures de la rue Mont-Royal.

Le premier vol a été commis peu avant dix heures, samedi soir, au magasin J.-B. Lefebvre, rue Mont-Royal, angle Boyer. Un homme âgé d'environ 35 ans, est entré seul dans cet établissement et a ordonné aux employés du magasin de lever les mains. Ces derniers, au nombre de sept, ont alors été conduits à l'arrière du magasin et enfermés dans une petite chambre par le cambrioleur qui les menaçait d'un gros revolver. D'après la police, l'inconnu est alors revenu vers la caisse et y a dérobé la somme de \$250, puis a pris la fuite en automobile, probablement avec des complices.

Vers 2 h. 30, dimanche matin, la police a été alertée par un chauffeur de taxi, M. Euclide Poissant, 5085 rue Brébeuf, qui venait d'être victime d'un vol à main armée, commis par trois jeunes gens, dont le plus vieux semblait à peine atteindre la vingtaine.

Quelques minutes plus tard, les mêmes voleurs ont dévalisé leur seconde victime, M. Clément Lemaire, 1201 rue Wolfe, un autre chauffeur de taxi.

Enfin, vers 4 h. 30, le même trio arrêta M. Gordon Sharpe, 3496 rue Hutchison, un autre chauffeur de taxi, angle des rues Laurier et Brébeuf, pour le soulever de la somme de \$16. Les deux autres vols ont été respectivement de \$35 et \$30.

Bébé brûlé vif

Les pompiers ont retrouvé, tard dans l'après-midi de samedi, le cadavre calciné d'un bébé de 8 mois, Alexandria May Guillemette, dans un logis sis à 304 rue St-Jacques, à Ville Saint-Pierre. Le petit cousin du bébé, Johnny Lefebvre, âgé de 4 ans, a été sérieusement brûlé au cours de l'incendie qui a dévasté la demeure de ses parents, alors que la mère reçut également des brûlures alors qu'elle tentait de sortir son enfant des flammes.

La police a dit que Mme Lefebvre avait laissé les deux enfants seuls dans la maison pour aller magasiner. Lorsqu'elle est revenue, la maison était en flammes. L'on croit que les flammes ont pris naissance dans la cuisine. Les dommages causés par l'eau et le feu sont considérables.

Incendie considérable à Hull

Hull, 29 — Un violent incendie, de cause inconnue, a détruit de fond en comble les immeubles Pharrand, situés à l'intersection des rues Dupont et Garneau, vers midi hier. Les pompiers ont dû combattre les flammes pendant plus de quatre heures avant de les maîtriser.

On rapporte que 15 logis, un magasin de chaussures, un restaurant, une boutique de serrurier et un salon de coiffeur, ont été détruits. Personne n'a été blessé au cours de l'incendie. Les dommages s'élevaient à plus de \$100,000.

Une mère et trois enfants asphyxiés

L'on nous a dit, hier soir, à l'hôpital Saint-Luc, que Jules Desrosiers, âgé de 2 ans, et sa petite sœur Lucie, sont encore en danger à la suite d'une fuite de gaz qui s'est produite au domicile de leurs parents, vendredi, à 136, rue Lalonde.

La mère et trois jeunes fillettes sont mortes d'asphyxie peu après avoir été découvertes samedi matin.

Fillette assassinée

Seattle, 29 (A.P.) — La jalousie est le motif apparent du meurtre, survenu samedi soir, de la jeune Marilyn Kirkey, âgée de 14 ans, a révélé hier M. Lloyd Shorett, avocat de la poursuite, après avoir questionné le jeune Irvin Squires, âgé de 16 ans, détenu à la suite de ce meurtre.

Le sergent de police C.-B. Collins, a dit que le jeune garçon est entré calmement au poste de police, samedi soir, et a annoncé qu'il avait tiré sur la fille.

Un incendie, rue Ste-Catherine

Un feu, causant des dommages évalués à plus de \$600, a pris naissance, vendredi, à la Claude Enregistreuse Hairdressing Supply Company, à 317, rue Ste-Catherine. Les flammes se sont propagées dans des paquets de chlorure de sodium.

Le feu a débuté au centre de l'établissement, qui est situé au deuxième étage d'un immeuble de trois étages. Le premier plancher de l'édifice, occupé par la compagnie J. Masse, a été endommagé par le feu. L'on rapporte que les flammes ont pris naissance lorsque deux employés transportaient le combustible à la salle d'expédition.

Pour avoir aidé un déserteur

Martin-Cecil Toppings, âgé de 20

ans, 1438, rue Jeanne-Mance, un civil, a été condamné à six mois de prison, samedi matin, par le juge Fontaine, pour avoir aidé un déserteur à échapper aux recherches des autorités militaires. C'est l'un des premiers cas du genre depuis le début de la guerre.

Toppings a été appréhendé par les membres d'une patrouille navale, vendredi soir, après s'être fait passer pour Walter-Martin Cree, déserteur.

Les patrouilleurs ont rapporté qu'ils avaient découvert trois hommes dont l'un, croyaient-ils, était Cree. Mais lorsqu'ils ont demandé à ce dernier de se faire connaître, Toppings a déclaré que c'était lui.

Rendu aux quartiers généraux, Toppings a déclaré que ce n'était pas lui et que tout ceci n'était qu'une farce. Il a alors été remis entre les mains des autorités civiles.

Soldat broyé à mort

Le soldat Bernard Marchand, âgé de 22 ans, 464, rue Frigon, à Shawinigan-les-Chutes, est mort samedi à l'hôpital Royal-Victoria, à Montréal. L'accident qui lui a coûté la vie s'est produit il y a quelques jours au dépôt de l'Ordonnance de la Loue-Pointe. On nous rapporte qu'il a été broyé entre deux chars d'assaut. Le cadavre a été transporté à la morgue pour fins d'enquête.

Ecrasé par un train

James Field, âgé de 65 ans, 1929, rue Egan, employé d'une avoionerie, a été broyé à mort sous les roues d'un convoi de chemin de fer, samedi matin, en se rendant à son travail. L'accident s'est produit près de la gare de Saint-Henri. Un verdict de mort accidentelle a été rendu lors de l'enquête en Cour du coroner.

Desjardins accusé de meurtre

Welland, Ont., 29 — Une accusation de meurtre a été portée hier contre Louis Desjardins, à la suite de la mort de sa femme, à l'hôpital, hier après-midi.

Le prévenu, âgé de 24 ans, était d'abord accusé de tentative de meurtre, après une déclaration de la police à l'effet qu'il avait assailli sa femme et un pensionnaire, Clarence Randall, en se servant d'une hache. Tous trois étaient alors dans une maison située près de Crowland, jeudi dernier, au moment de l'attaque. L'on a peu d'espoir que Randall survive à ses blessures.

D'après la police, Desjardins aurait lui-même téléphoné à la police pour la prévenir de son assaut.

Condamné au pénitencier

Lionel Essiembre, âgé de 21 ans, 3949, rue Laval, a été condamné à deux ans de pénitencier par le juge René Thérèse, hier, à la suite de son procès où il était accusé de vol à main armée dans une pharmacie de la rue Saint-Laurent.

La neige ensevelit tout

Londres, 29 — On révèle aujourd'hui que la chute de neige dans le Yorkshire la semaine dernière, a laissé des bancs de neige de quinze pieds de hauteur, a enseveli des centaines de moutons et a bloqué plusieurs routes; c'est l'une des pires tempêtes de neige en cet endroit depuis cinquante ans.

La POLITIQUE

(suite de la première page)

ne sera pas proclamée immédiatement après la mise en candidature dans Grey-Nord. Ils se demandent cependant si M. King n'annoncera pas l'élection générale lors de la clôture de la session en cours prochain, ou même dans les derniers jours qui précéderont la tenue de l'élection partielle dans Grey-Nord le 5 février. Tout ce qui semble acquis, c'est que la cérémonie de clôture de la session aura lieu tel que prévu mercredi le 31 janvier. Ce jour-là, les députés apprendront si la session de 1945 s'ouvrira le lendemain, si elle s'ouvrira plus tard, si elle ne s'ouvrira qu'après l'élection générale ou ils n'apprendront rien du tout. Les discours du trône que M. King fera à Son Excellence le gouverneur général pourra comporter des déclarations importantes ou se ramener à des remerciements et à des généralités.

Avec M. King, les observateurs politiques ne peuvent que suivre le brillant exemple de M. de la Palice. Peut-être que oui, peut-être que non. Les auditeurs aux belles assemblées contradictoires d'autant accueillent souvent un orateur par le cri: "Parlera! Parlera!" les électeurs canadiens pourraient, en attendant que M. King se décide, se mettre à crier en chœur: "Fera des élections! N'en fera pas!"

A la fin de la semaine dernière, on éprouvait l'impression que c'était la tournure que prendrait l'élection partielle dans Grey-Nord qui déterminerait la décision de M. King. Les dernières dépêches d'Ottawa laissent entendre que d'autres considérations entrent maintenant en ligne de compte. Notre premier ministre regarderait maintenant du côté de l'Europe dans l'espoir que les événements l'autorisent à envisager la fin de la guerre avant l'expiration du mandat du Parlement et lui permettent d'entrevoir la possibilité de différer la tenue de l'élection jusqu'après la fin des hostilités en Europe. M. King a d'ailleurs pris soin au cours de la session parlementaire de dire que les hostilités ne prendront peut-être pas fin absolument avant plusieurs années et que l'on pourra probablement tenir la guerre pour terminée à la suite de certaines grandes batailles qui en détermineraient l'issue. Le général Eisenhower ayant dit M. King qui désire une victoire finale semestrielle, peut-être le maréchal Staline et l'armée rouge se chargeront-ils à sa place d'aplanir toutes les difficultés et de permettre à M. King de tenir son élection générale comme il l'avait projeté.

Les dernières nouvelles de Grey-Nord indiqueraient que le général McNaughton, qui risquait d'arriver en queue de liste, aurait regagné du terrain ces jours derniers. Ces nouvelles ont vraisemblablement ajouté à la perplexité de M. King et probablement contribué à lui faire remettre à plus tard la grande décision.

Le cabinet fédéral tiendra une réunion mardi à la veille de la réunion des Chambres et il est possible que M. King soit alors en mesure d'annoncer à ses collègues la décision qu'il aura alors peut-être prise en réglant les détails de la cérémonie parlementaire qui doit se dérouler le lendemain.

M. King répètera-t-il alors son coup de théâtre de 1940 en procédant à la dissolution des Chambres après la clôture de la session? Si les députés sont renvoyés encore une fois chez eux quelques heures seulement après avoir été convoqués, ils ne seront certainement pas surpris. Il n'est plus rien qui puisse surprendre les parlementaires de la part de M. King après tout ce qu'ils ont vu au cours de la session extraordinaire.

Les députés attendent pour savoir s'ils seront appelés à fournir une autre session avant l'élection générale, les électeurs de Grey-Nord attendent pour savoir si M. King changera d'idée après leur avoir demandé d'élire son nouveau ministre, tous les électeurs canadiens attendent pour savoir quand il leur sera donné de juger le gouvernement King. C'est une sorte de guerre des nerfs qui semble se poursuivre d'autre effet que de stimuler l'activité des partis d'opposition.

C'est ainsi que les dernières manœuvres équilibrées de M. King ont provoqué dans notre province des négociations et des rapprochements qui pourraient bien modifier profondément l'alignement des forces qui s'affronteront à la prochaine élection et qui ne devraient pas être négligées par les membres des candidats du parti libéral.

Accident de ski

Mme Isaac Berger, âgée de 26 ans, 763, avenue Querbes, a été grièvement blessée hier après-midi, lors d'un accident de ski qui s'est produit à la montagne. On croit que la victime a la colonne vertébrale fracturée.

M. Emmanuel Desrosiers décédé

M. Emmanuel Desrosiers, publiciste, domicilié au 8407, rue Saint-Denis, est décédé hier matin, à l'hôpital Saint-Luc, trois jours après avoir été foudroyé à son travail par une hémorragie cérébrale.

Agé de 47 ans et 4 mois, M. Desrosiers avait été directeur littéraire de Mon Magazine, avait publié son premier roman, La Fin de la Terre, aux Éditions de l'Action canadienne-française, collaboré à divers journaux et périodiques ainsi qu'aux services de presse de l'Information fédérale. On lui doit la rédaction de quelques brochures officielles dont Trois cents ans d'histoire, écrite à l'occasion du Troisième centenaire de Montréal, en 1942.

Né à Laprairie le 6 octobre 1897, M. Desrosiers était le fils de feu M. Arthur Desrosiers, architecte, et de feu Mme Desrosiers, née Paquette de Montigny.

Survivant au défunt, outre sa femme, née Brosseau (Jeannette), ses trois enfants, Mlle Thérèse Desrosiers, M. Paul Desrosiers et Claire Desrosiers, deux sœurs, Mme William Houde (Colombe), Mlle Vivienne Desrosiers; deux beaux-frères, MM. William Houde, président de la Corporation des agronomes de la province de Québec, et M. Roméo Brosseau; trois belles-sœurs, Mme Euclide Desrosiers, Mère Sainte-Marie-Euphémie, Mme François Cureau.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 8 h. en l'église Saint-Adelphe d'Yvesville. Le convoi funéraire partira à 7 h. 45 des salons mortuaires Magnus Poirier, situés au 8121 de la rue Saint-Denis. Plus tard dans la matinée, un service sera chanté en l'église de Laprairie, lieu de l'inhumation.

Le Devoir transmet à la famille l'expression de ses condoléances.

Présumé mort au combat

Le télégraphiste Paul-Edouard Soucisse, de la Réserve de la marine royale canadienne, présumé disparu à la suite du combat de l'«Athabaskan» sur les côtes de France, le 29 avril 1944, est maintenant présumé mort. Fils de M. et Mme Victor Soucisse, 4624 Marcell, N.D.G., le télégraphiste Paul Soucisse avait trois frères sous les armes, le lieutenant Victor, blessé sur le «Scheldt», mort en Angleterre le 14 novembre dernier. Tous les deux frères étaient au collège MacDonald et à l'école Daniel O'Connell. M. Paul Soucisse avait été à l'emploi de la Banque de Montréal et s'était joint au service actif à 21 ans, en mars 1942. Il était sur l'«Athabaskan» depuis la mise à flot de ce navire. Un service funéraire sera chanté à l'église St-Augustin, jeudi matin, le 6 février, à 9 h.

L'actualité

(suite de la première page)

Un lecteur avait été frappé par cette extraordinaire dévotion des sujets de François-Joseph, et il additionnait chaque jour les pertes de l'ennemi autrichien, avec une jubilation croissante.

Mais vint un jour où d'amères suspicions surgirent dans son esprit. Car, d'après les chiffres accumulés, il en arrivait à plusieurs millions de soldats autrichiens tués ou faits prisonniers. Or le chiffre dépassait largement les effectifs complets de toute la puissance militaire du pays.

Il s'en ouvrit avec une certaine inquiétude à l'un des dirigeants du journal. Ce dernier se montra d'accord, mais devant les pièces justificatives, il resta inquiet.

Sans doute c'était une chose exorbitante de soulever le sentiment guerrier par le spectacle de la défaite ennemie; et on ne saurait trop juger la guerre. Tout de même...

Le soir, le chef de nouvelles reçut un appel d'urgence. On lui demandait de garder sur les troupes contre l'Aulriche une grande réserve.

Mais, je ne comprends pas, répondit-il, toutes ces nouvelles sont utiles. Surtout à l'heure où l'ennemi est en pleine déroute.

Sans doute, sans doute, mon ami, mais si vous me le permettez, je vous ferai observer que vous avez dépassé votre "quota". D'après les chiffres que l'on de nos amis vient de me montrer, si l'on additionne les pertes autrichiennes citées depuis deux ans par votre journal, non seulement cet infâme pays ne devrait plus avoir un seul soldat,

mais on peut même se demander s'il reste un seul Autrichien en Autriche. Évidemment, plus on occit d'ennemis, mieux cela vaut. Mais je me demande si on doit en tuer plus qu'il n'en existe?

MARCELLUS

Bloc-notes

(suite de la première page)

La fusion faite, le Comité s'est procuré, à des conditions qui paraissent exceptionnellement favorables, un immeuble qui assurera ses développements futurs: celui qui possédait rue Main, à Moncton, la Banque de Montréal. L'édifice principal, en pierre, à trois étages, mesure 47 pieds x 57. Il est complété par un édifice d'un étage, en béton, de 36 pieds x 69, qui devra fournir pour l'atelier un excellent local. On dispose à part cela d'un lot de terre de 50 pieds x 90.

On compte que le premier étage et l'annexe suffiront pour longtemps aux besoins du journal. Les deux étages supérieurs du bâtiment principal seront aménagés en bureaux et logements.

A part ces préparatifs d'ordre matériel, les administrateurs du journal se sont employés à recruter le personnel le plus compétent, à développer les divers services. A l'heure présente, on serait prêt à publier un hebdomadaire, si le gouvernement permettait à la compagnie d'acquiescer la quantité de papier suffisante.

Dès que ceci sera possible, on substituera à l'hebdomadaire actuel, très intéressant, un journal qui paraîtra deux fois, puis trois fois la semaine. Éclairés par une dure et pénible expérience, hommes de savoir, les directeurs accablés de l'entreprise n'ont pas eu de l'entreprendre l'intention de passer à la publication quotidienne que lorsqu'ils seront absolument sûrs de leur affaire.

L'important n'est pas de lancer très rapidement un quotidien, mais de faire œuvre qui dure. Il va de soi que, tout ce temps, l'on s'emploie à créer l'atmosphère nécessaire au succès de toute publication, particulièrement à celui d'un quotidien en pays mixte.

Quel que soit leur désir de voir le plus tôt possible surgir, dans sa pleine grandeur, l'œuvre rêvée, nous sommes assurés que tous ceux qui, dans notre province et à l'extérieur, ont voulu témoigner à cette œuvre leur vive sympathie, applaudiront à la sage conduite des directeurs locaux de l'entreprise.

Vieux papiers

On recommande ne jeter sans réflexion ni vieux papiers, ni documents. Il peut s'y trouver des choses précieuses. C'est un sujet sur lequel il faudra revenir.

O. H.

971,000

On a donné des chiffres intéressants, et qu'il est bon de retenir, sur la population de Montréal et les difficultés du logement.

Le recensement de 1941 établissait cette population à 903,607. En 1944, on la fixait à 971,000. Environ 25,000 personnes ont émigré parmi nous pour y occuper des emplois dans des entreprises ou des services de guerre, depuis quatre ans.

Quel est le chiffre de la population flottante? On dit qu'elle varie continuellement entre 5,000 et 8,000. Au cours de la période 1940-1944, on estime le nombre des mariages à 55,621, mais tous ces nouveaux ménages étaient loin de pouvoir trouver un foyer bien à eux; la totalité des logements construits pendant ce temps se limitait à 12,059, de sorte que le nombre des ménages partageant le même toit s'est considérablement accru. En 1941, plus de 25 p.c. des logements étaient occupés par plus d'un ménage, tandis qu'en 1944, la proportion dépassait 40 p.c. et toutes les chambres offertes en location étaient occupées. De plus, au-delà de 1,000 familles habitent des magasins dépourvus des installations sanitaires usuelles.

Nous empruntons cette statistique à la documentation fournie par le président de l'Exécutif montréalais, M. J.-O. Asselin, lors du débat au Conseil municipal sur la nomination d'un régisseur de l'habitation. Situation intolérable.

Louis ROBILLARD

Présumé mort au combat

Le télégraphiste Paul-Edouard Soucisse, de la Réserve de la marine royale canadienne, présumé disparu à la suite du combat de l'«Athabaskan» sur les côtes de France, le 29 avril 1944, est maintenant présumé mort. Fils de M. et Mme Victor Soucisse, 4624 Marcell, N.D.G., le télégraphiste Paul Soucisse avait trois frères sous les armes, le lieutenant Victor, blessé sur le «Scheldt», mort en Angleterre le 14 novembre dernier. Tous les deux frères étaient au collège MacDonald et à l'école Daniel O'Connell. M. Paul Soucisse avait été à l'emploi de la Banque de Montréal et s'était joint au service actif à 21 ans, en mars 1942. Il était sur l'«Athabaskan» depuis la mise à flot de ce navire. Un service funéraire sera chanté à l'église St-Augustin, jeudi matin, le 6 février, à 9 h.

Nouvelles de guerre

(suite de la page trois)

Les formules "H" requises pour l'exportation de fonds ne pourront être émises que par les officiers commandant les unités autorisées à passer la frontière et devront porter les signatures des commandants.

Un porte-parole officiel d'Ottawa dit que ce règlement est en vigueur pour quelque temps et ne sera pas strictement appliqué pour les hommes en uniformes qui sont en permission et qui ont pu obtenir les formules pour traverser la frontière.

On sait ici que les formules "H" ont été refusées par les banques locales aux hommes en uniformes qui n'ont pas les papiers requis de leur unité. Cela a inquiété les membres des États-Unis qui sont licenciés de l'armée canadienne. Ces membres n'ont aucune formule à demander pour traverser la frontière et n'ont qu'à conserver leurs formules habituelles jusqu'à la frontière.

Interrogé si la restriction des règlements de frontière n'a rien à voir avec la poursuite des recrues au large sans permission, le porte-parole d'Ottawa a déclaré qu'il est évident qu'un contrôle fermé doit être maintenu.

La Marine ouvrira une clinique d'enfants

Les membres de la marine royale du Canada ouvriront le 6 février une clinique pour les enfants des marins qui ne sont pas d'âge à aller à l'école. Elle sera située au no

Dans Grey-Nord

Les candidats ont rempli leurs bulletins

Le ministre des postes, M. Mulock, déclare que l'élection complémentaire aura lieu à la date fixée

Owen Sound, 29 (P.C.) — Le ministre des Postes du Canada, M. W. P. Mulock, a déclaré samedi, le 27, que l'élection fédérale complémentaire de Grey-Nord, en Ontario, aurait lieu à la date fixée, soit le 5 février.

Le ministre de la Défense nationale, le général McNaughton, candidat libéral dans ce comté, ayant dû retourner à Ottawa en fin de semaine pour le soin des affaires de son ministère, ses deux adversaires eurent le champ libre et furent appuyés en leurs discours par les chefs parlementaires respectifs de leur parti.

Les trois candidats ont rempli leurs bulletins de présentation avant la fin de la semaine, quoique le délai n'expirait qu'aujourd'hui. A une assemblée en faveur de M. Earl Godfrey, candidat du parti CCF dans Grey-Nord, M. J. Coldwell a déclaré que "libéraux et conservateurs sont prêts à sacrifier leur vie pour notre liberté mais aussi déterminés à empêcher la conscription de leurs industries et de leurs richesses".

"Lorsque la guerre sera terminée", ajouta un peu plus loin M. Coldwell, "le Canada devra entreprendre une nouvelle guerre, contre la faim. Dans notre propre pays, dont les fermes sont riches, 60% des familles n'obtiennent pas assez des aliments qu'il leur faudrait."

M. Gordon Graydon, parlant de son côté en faveur de M. Garfield Case, candidat du parti conservateur-progressiste dans le même comté, assura que, si le gouvernement libéral, en juillet dernier, "avait oublié la partisanerie politique, ce qu'il demande maintenant aux électeurs de Grey-Nord de faire, les renforts n'eussent pas manqué, il n'y aurait pas eu de session spéciale, ni d'élection complémentaire, et l'on eût réglé facilement le cas des soldats qui sont maintenant déserteurs de l'armée".

Il termina son allocution par un appel à l'unité nationale. Quant au candidat lui-même, M. Case, il s'en tint aux problèmes locaux.

La ville devra payer \$213 de dommages

Les agents de police, même quand ils sont obligés de faire usage de la force pour appréhender un citoyen, ne doivent pas dépasser de justes limites.

Cette proposition, en tout conforme au bon sens, vient d'être confirmée par un jugement du juge Philémon Cousineau, qui a condamné la ville de Montréal à payer \$213.50 à M. François-Joseph Corbeil, qui a été rudoyé par un policier dans la nuit du 12 juin 1943.

Corbeil et d'autres personnes, au moment de l'incident, causaient assez bruyamment et à une heure très avancée sur la rue St-Valier, au coin de St-Zotique. La police, mandatée par on ne sait qui, dispersa la bande et eut quelque misère avec Corbeil. On décida même de l'amener au poste.

L'un des policiers aurait alors étouffé Corbeil avant de l'embarquer, puis au poste de police 21, le même agent de la paix aurait frappé son prisonnier qui est tombé sur un banc, et s'est blessé à l'oeil droit au point qu'il a fallu le conduire à l'hôpital Saint-Luc.

Dans un jugement rendu samedi, le tribunal accueille l'action de Corbeil et condamne la ville de Montréal à lui payer \$213.50 avec intérêts et dépens. La Cour, dans ses conclusions, déclare:

"L'agent qui a appréhendé le demandeur a usé d'une trop grande violence, à l'égard de Corbeil, soit lors de son arrestation, soit au poste de police. Le tribunal admet qu'un officier de police puisse être incommode, à l'occasion, par les gens avec qui il traite, mais ne peut admettre une violence trop grande. Les hommes de police ne doivent pas excéder une certaine limite et dans le cas actuel l'employé de la ville défenderesse a dépassé la mesure". (C.S., 220703).

Me Jean Hétu (co-sol.) pour le demandeur.

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 — SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

Récital CLAUDE LAVOIE, organiste

EGLISE NOTRE-DAME, CE SOIR, à 8 h. 30

organisé par la Société Casavant

dédié à la mémoire de feu ARMAND DUPUIS notre regretté secrétaire-trésorier.

Deux petits meubles pratiques pour le foyer

Etagères bois blanc

Etagères en bois non peintures mais prêtes à être finies selon l'exigence de la pièce où elles seront posées. Largeur environ: 20", hauteur: 36 pouces. Chacune

1.85

Fauteuils fantaisie

Ce fauteuil trouve place là où il manque une chaise... un coin du salon, du passage, de la salle à manger. Boiserie fini noyer. Couverture riche en reps, damas, tapisserie au choix. Le siége confortable est à ressorts.

11.25

DUPUIS — quatrième étage.

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.

A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén. RAYMOND DUPUIS, coo.-trés.

1448, rue de la Montagne, et sera sous la direction immédiate du lieutenant-chirurgien Hugh Chisholm, assisté de la garde Reay, de la marine royale canadienne.

Les vétérans de la Canadair Ltd se groupent

Avec la coopération des directeurs de la compagnie, les vétérans de la Canadair Ltd, formaient hier la Canadair Ltd Ex-servicemen's Association dans le but d'aider à la réhabilitation des hommes employés à cette usine durant la guerre. La nouvelle organisation cherchera à intercéder dans le cas des jeunes vétérans qui trouvent trop difficile de se fixer dans un emploi civil et elle agira comme conseillère dans l'examen de la réinstallation de ces jeunes gens dans des situations suivant leurs capacités et leur entraînement. Elle verra aussi à leur assurer un bon entraînement pour un emploi permanent dans l'industrie de l'air. Avec quatre cents membres de l'usine comme membres, la nouvelle association espère obtenir l'adhésion de tous les anciens employés actuellement enrôlés. M. K.-G. "Jock" Cochrane a été élu président; M. J.-R. Duhaill, premier vice-président; M. W.-A. Baker, second vice-président; M. S.-F. Brown, trésorier et M. A.-M. Scott, secrétaire.

Aviateurs au Bishop's College

Lennoxville, 29. — C'est le troisième groupe de membres de la Royal Air Force Transport Command que reçoit durant cette année l'Université de Bishop's College. Ils viennent y passer une semaine pour s'instruire et s'amuser. Ils prendront part à une série de lectures et de conférences sur le Canada après un plan institué par l'Université de Bishop's College en collaboration avec le Western Quebec Committee de la Canadian Education.

Morts de leurs blessures: les soldats Maurice Saumier, Hull; Jean-Maurice Chagnon, Saint-Hyacinthe; Vincent Meunier, Magog.

Mort: le soldat Roland Laurence, Montréal.

Manquant à l'appel: le soldat Xavier Desautels, Montréal.

Blessés: les lieutenants Francis-Douglas Thériault, Québec, et Bernard Lachance, Strathmore. Les soldats Roger Godin, Charles-Roland Bergeron, Ls-Georges Lyonnais, Montréal; Henri-Alphonse Aubin, Aylmer; Gerald Hynes, Hull; whbridge; Alfred Waddell, Hull; Philippe Robert, Magog; Raymond Poirier, Rimouski; Frédéric Leroux, St-Césaire; Jean-Paul Prieur, Dalhousie Mills.

Nouveau petit Larousse illustré

6200 gravures
220 planches et tableaux
140 cartes.

Au comptoir \$3.50
Par la poste \$3.75

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

La Patrie Fleuriste

168 est. S.-CATHERINE

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

livraison partout directement de notre serre

PL 1786-1787

Compter le lundi C.M.I.F. 12 h. 30